

POUR VENDRE LOUER ACHETER
LES ANNONCES CLASSÉES
647-3311

LE SOLEIL

CAMPS D'ÉTÉ
YMCA
24 au 28 août
Québec
Camp de jour polyvalent
527-2518

VENDREDI 21 AOÛT 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 237
40 PAGES, 2 CAHIERIS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04

MONTRÉAL-OTTAWA 60¢ Plus TPS TVQ

50¢ Plus TPS TVQ

LE SPORT

Les Expos l'emportent de justesse et les Pirates gagnent

Les Expos ont marqué trois points en neuvième manche, hier, grâce à un double de Tim Wallach, et ils ont défaits les Braves d'Atlanta 3-2. Ils sont demeurés à 4 matchs des Pirates qui ont battu les Padres 7-1, à Pittsburgh. **S-2 et S-3**



LA RÉGION

Chicane de voisins pour des motifs d'ordre religieux

Une pénible et triste chicane de voisins pour des motifs d'ordre religieux a eu des répercussions jusqu'en cour criminelle, hier à Saint-Joseph de Beauce. **A-3**

Un pilote sort indemne de l'écrasement de son avion

Le pilote Pierre Pellerin est sorti presque indemne de l'écrasement de son avion Piper, hier, sur les rails du CN traversant un champ de maïs à Neuville. **A-5**

LE QUÉBEC

Québec n'a pas encore dit non aux commissions scolaires

Le Québec ne ferme pas totalement la porte à un soutien financier supplémentaire pour aider les commissions scolaires à sécuriser le transport des enfants. **A-5**

L'ÉDITORIAL

La dette s'emballe

Même si sa solution est simpliste, le Conseil du patronat soulève une question fondamentale. **A-10**

L'ÉCONOMIE

O & Y a coûté 117,5 millions \$ à la BNC au dernier trimestre

Secouée par la chute de l'empire Olympia and York, la Banque nationale du Canada déclare des pertes de 117,5 millions \$ lors de son dernier trimestre. **B-1**

LE MONDE

L'Irak recevra un ultimatum

Les États-Unis et leurs alliés ont l'intention de présenter un ultimatum à l'Irak demandant l'ordre à Bagdad de cesser ses vols militaires au-dessus du sud de l'Irak ou de voir ses appareils abattus. **A-7**

L'INDEX

GÉNÉRAL

Annonces classées	B-6 à B-10
Arts	A-9 et A-11
Bridge	B-11
Décès	B-10-B-11
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-10
Horoscope	B-11
Le Monde	A-6 et A-7
Où aller à Québec	A-11
Québec et l'Est	B-11 et B-12
Week-end	A-9

TABLOÏD

Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Météo	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-13

LA MÉTÉO

Ensoleillé avec températures près de la normale saisonnière. Max. : 22 ; min. : 11. Demain : Passages nuageux. Max. : 23 ; min. : 12. **S-16**

Benoît Proulx acquitté



Le journaliste Benoit Proulx n'a pu cacher son émotion, hier, après avoir appris qu'il avait été acquitté, en cour d'appel, du meurtre prémédité de France Alain.

QUÉBEC — Neuf mois après avoir été condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour le meurtre prémédité de France Alain, le journaliste Benoit Proulx en a été acquitté, hier, dans un jugement unanime de la cour d'appel.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Vers 15 h, le volumineux jugement de 140 pages était déposé au greffe de la cour d'appel. Immédiatement après que les procureurs au dossier eurent été informés, la nouvelle s'est répandue comme une trainée de poudre.

Les juges Paul-Arthur Gendreau, Michel Proulx et Morris Fish ont été unanimes mais, fait très exceptionnel, aucun des trois n'a rédigé le jugement en particulier, comme c'est l'habitude. Le document porte simplement la signature des trois magistrats.

Vu la conclusion à laquelle ils en arrivent, ils ont limité leur examen à cinq des moyens d'appel invoqués par Me Lawrence Corriveau. Dans tous ces cas, toutefois, ils donnent entièrement raison au criminaliste.

Le long examen en vient à la conclusion ultime qu'un jury

convenablement instruit n'aurait pu raisonnablement déclarer Benoit Proulx coupable hors de tout doute raisonnable. Pour en arriver là, la cour d'appel a exclu les éléments de preuve qui auraient dû être écartés au procès.

Le premier de ces éléments est la conversation entre le père de la victime et l'accusé, enregistrée par les policiers à l'insu de ce dernier. Selon la cour d'appel, elle aurait dû être écartée comme preuve et le préjudice subi par Benoit Proulx est tel que, pour ce seul motif, son appel est accueilli.

Cet enregistrement a été obtenu illégalement, en violation de la Charte canadienne des droits et libertés, puisque les policiers n'avaient pas de motifs suffisants et n'agissaient ni par nécessité ni en raison d'une urgence. A ce moment, ils n'a-

Suite A-2, Proulx...

Autres textes en page A-3

La société distincte à nouveau menacée

Unanimité sur les droits des autochtones

OTTAWA — Une séance-marathon de 12 heures a permis aux chefs de gouvernement et aux leaders autochtones de conclure une entente « unanime » sur les droits autochtones et la création d'un troisième ordre de gouvernement au Canada. Mais l'entente risque de tailler, ce matin, une autre brèche dans la reconnaissance du caractère distinct du Québec.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

L'Accord reflète le consensus du 7 juillet dernier et en particulier le droit des peuples autochtones d'accéder à l'autonomie gouvernementale après une négociation de cinq ans, ou par décision des tribunaux.

Le gouvernement du Québec, qui refusait de laisser les tribunaux fédéraux se substituer à la négociation politique, a

finallement plié mais seulement après qu'on eut ajouté quelques balises (M. Bourassa appellerait cela des 'paramètres') à la portée de ces droits inhérents. Et les cours tiendront compte de la bonne foi des partenaires dans la négociation, au point de les obliger s'il le faut à poursuivre les négociations au-delà de la période de cinq ans prévue dans l'accord.

Les nouveaux 'gouvernements' autochtones ne pourront adopter des lois incompatibles

avec les lois fédérales ou provinciales jugées essentielles à la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada. Et le droit à l'autonomie gouvernementale, dont le Québec craignait qu'il n'affecte son intégrité territoriale, ne crée pas de droits à des nouveaux territoires.

Mais les chefs du Québec — deux chefs Mohawks, les Cris et les Montagnais — pourraient retirer leur appui à Ovide Mercredi s'ils n'obtiennent pas une clause 'non dérogoratoire' qui se trouvait dans l'accord du lac Meech, une sorte de clause no-nobstant à l'envers qui garantirait que les droits ancestraux ou issus des Traités des peuples autochtones du Québec ne sont pas affectés par la clause sur la société distincte. « Je n'ai pas été informé qu'il y avait des dissidences », a dit M. Bourassa. « On en parlera demain » a précisé M. Mulroney.

Quant à Clyde Wells, qui refusait d'entériner ce chapitre de l'accord du 7 juillet sur les Premières Nations, et menaçait même de le combattre jusqu'en Cour suprême, il s'est rallié lui aussi. Après l'entente du Sénat de mercredi, cet accord sur les autochtones ouvre la voie à une réforme constitutionnelle acceptable au Québec. Il reste cependant aujourd'hui, à rétablir « la substance des accords du lac Meech » malgré une forte opposition de Clyde Wells et des chefs autochtones, et à s'entendre sur un renforcement de l'union économique et un nouveau partage des pouvoirs. M. Mulroney n'a pas voulu promettre de conclure ce soir, ou samedi, ou même d'envisager de célébrer tout cela à Charlottetown la semaine prochaine. Bob Rae, qui a joué un rôle de médiateur tout au long de la journée, annonçait que « la Terre est en vue ». Mais son collègue de Colombie-Britannique a mis en garde les participants contre un excès d'optimisme. Il n'est

Suite A-2, Unanimité...

Autres textes en page A-4

Si accord constitutionnel il y a...

Bourassa reportera le référendum

OTTAWA — Si un accord constitutionnel est conclu au cours des prochains jours, le premier ministre Bourassa annulera le référendum sur l'avenir politique du Québec, qui doit avoir lieu le 26 octobre selon la loi 150.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

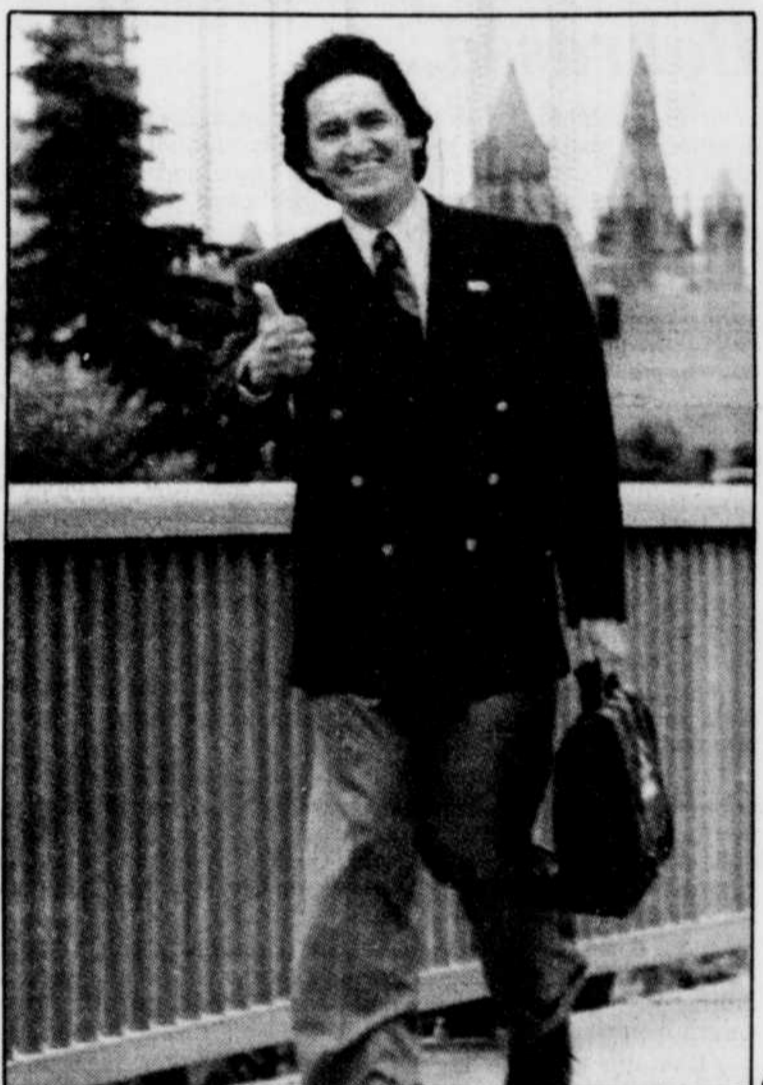
Le report du référendum sera virtuellement inévitable, donne à entendre M. Bourassa lui-même, quand il évoque toutes les étapes qui resteront à franchir à partir du moment où les négociations constitutionnelles auront débouché sur une entente de principe, ce qui paraît de plus en plus probable depuis que la réforme du Sénat a fait l'objet d'un accord.

Quant au congrès spécial du Parti libéral du Québec, qui doit avoir lieu dans huit jours, le premier ministre explique que, « dans la mesure où il y a des progrès qui ont été faits » à la table constitutionnelle, il pourrait se transformer en simple

occasion de « faire rapport » aux délégués qui ont pourtant été choisis, il y a déjà plusieurs mois, en croyant qu'ils auraient à décider si le référendum de l'automne porterait sur des offres fédérales ou sur un projet de souveraineté doublée d'une union économique chapeauté par des institutions fédérales.

A son arrivée à l'édifice Pearson, hier matin, au lendemain du déblocage sur le Sénat, M. Bourassa a énuméré toute une série de raisons qui rendront impossible de déposer la question référendaire devant l'Assemblée nationale à la date limite du 9 septembre, si un référendum devait avoir lieu le 26 octobre.

Suite A-2, Bourassa...



Le chef des Premières Nations, Ovide Mercredi, était tout souriant, hier, en se rendant à la conférence des premiers ministres, à Ottawa.

Bush en voie de réduire fortement l'avance de Clinton

HOUSTON, Texas (Reuter, AP) — De nouveaux sondages ont indiqué, hier, que trois jours d'attaques répétées contre Bill Clinton et de louanges à l'endroit du président George Bush, au congrès du Parti républicain, avaient considérablement réduit l'avance du candidat démocrate sur son rival aux élections présidentielles de novembre.

Selon un sondage CBS News, le président Bush a réduit à 11 points l'écart qui le sépare de Clinton, contre 18 la semaine dernière.

Cette nouvelle enquête, réalisée mardi et mercredi auprès de 1204 électeurs inscrits, accorde 51 % des intentions de vote à Bill Clinton et

40 % à George Bush. La marge d'erreur est estimée à trois points.

Un sondage CBS publié la semaine dernière crédite Bill Clinton de 55 %, contre 37 pour George Bush.

Suite A-2, Bush...

Autre texte en page A-6

LA FAMINE FRAPPE EN SOMALIE ET AU MOZAMBIQUE!

Il faut faire vite!

Envoyez vos dons à : Caritas-Sherbrooke*, 636, rue Québec, Sherbrooke, J1H 3M2 (reçu pour déclaration fiscale)

Caritas-Sherbrooke est une organisation catholique associée à Caritas Internationale.

Suites de la première page

Proulx...

vaient en effet que des soupçons à l'égard de Benoit Proulx.

De tout temps, écrivent les juges, l'« expédition de pêche » n'a jamais été tolérée par les tribunaux. Qui plus est, ajoute la cour, l'utilisation que le ministère public a faite de l'enregistrement a eu pour effet de la transformer en aveu.

Un nouveau procès aurait également été à tout le moins exigé par l'identification de Benoit Proulx par le témoin Paul-Henri Paquet et par les directives du juge François Tremblay à cet égard. La cour d'appel traite longuement de ce sujet, la poursuite l'ayant qualifié de « preuve primordiale ».

Même en la considérant comme une véritable preuve d'identification, aussi tenue puisse-t-elle être, elle était affaiblie par des procédures policières inacceptables, suivies d'une séance d'identification tout à fait irrégulière et insuffisante au bureau du ministère public, estime la cour d'appel. Non seulement le juge a refusé d'inclure dans son exposé au jury les mises en gardes qui s'imposaient, ajoute-t-on, mais certaines de ses directives étaient préjudiciables à l'accusé.

Dès le départ, opine la cour d'appel dans l'examen du troisième moyen, Benoit Proulx a été privé d'un procès juste et équitable. Le juge, explique-t-on, aurait dû en effet accorder un changement de venue, c'est-à-dire ordonner que le procès se tienne dans un autre district judiciaire. Non seulement ne l'a-t-il pas fait mais, lors la formation du jury, il a commis des erreurs constituant un vice grave ne pouvant mener, encore une fois, qu'à l'ordonnance d'un nouveau procès.

Le quatrième moyen concerne les directives erronées du juge sur la question du mobile du crime. Après avoir expliqué au jury que la poursuite n'avait aucune obligation d'en prouver un, il aurait dû présenter la contrepartie en faveur de l'accusé, c'est-à-dire que les jurés pouvaient considérer cet élément comme un chaînon manquant dans l'ensemble de la preuve circonstancielle. Au lieu de cela, le juge les a plutôt incités à spéculer.

Enfin, la cour d'appel se penche sur le moyen dit de « verdict déraisonnable ». La preuve, rappellent les trois magistrats, est uniquement circonstancielle.

Or, estiment-ils, « d'aucuns peuvent voir plus d'interrogations et d'hypothèses » dans la thèse de la poursuite qu'un fil conducteur ou une véritable thèse. Après en avoir fait la revue, cette thèse est apparue carrément « invraisemblable » au tribunal de deuxième instance. À tel point, souligne-t-on, que, dans son exposé, le juge se sent obligé de résumer non pas « la » mais « les » théories de la poursuite.

Et la cour d'appel de conclure : « Neuf ans après l'homicide de France Alain, huit ans et demi après avoir enregistré la conversation de l'appelant avec le père de la victime, cinq ans après l'enquête du coroner, et sous l'éclairage de toute la preuve administrée au procès, la poursuite semble toujours s'appuyer sur la spéculation et l'hypothèse plutôt que sur une véritable thèse de culpabilité. Un verdict de culpabilité reposant sur tous les éléments de preuve et sur la, ou les thèses de l'intimée est déraisonnable. »

Bourassa...

Après la conclusion d'un accord de principe, a-t-il expliqué, « il y a la question des textes légaux (à rédiger), il y a la question de la ratification (de l'entente) par les autres provinces. Est-ce que nous serons les premiers (à ratifier), les quatrièmes, les septièmes, c'est la commission parlementaire (sur les offres) qui aura la responsabilité d'examiner ça. »

Autour de la conférence, à Ottawa, tout le monde admet qu'à elle seule, la rédaction des textes juridiques qui refléteront un accord éventuel prendra quelques semaines, sans compter la nécessité de réunir à nouveau les premiers ministres pour soumettre ces textes à leur approbation, une étape qui avait donné du mal aux chefs de gouvernement, en 1987, au moment de Meech.

De plus, a-t-on appris, un autre délai viendra de ce qu'avant de faire ses recommandations finales à l'Assemblée nationale, la commission parlementaire sur les offres, présidée par le député libéral Claude Dauphin, entendra toute une série d'experts qui viendront donner leur avis sur le contenu de l'entente.

« Quand on aura terminé (les négociations), dans quelques jours, j'espère, on pourra discuter du calendrier », se contentait toutefois de dire M. Bourassa, hier.

Mais le premier ministre ne dissimule pas son vif espoir de tourner la page sur la crise actuelle pour passer à des priorités autres que référendaires.

Une fois l'entente conclue, dit-il, « la période la plus intense, la plus critique, la plus imprévisible sera chose du passé. À ce moment-là, on va pouvoir pleinement et totalement, et d'une façon très pertinente, s'attaquer aux problèmes économiques du Québec. Et le fait que la solution constitutionnelle est en vue, ça va créer un climat économique (favorable) au Québec ».

Si M. Bourassa soutient qu'il existe parmi les premiers ministres « une volonté d'agir rapidement » pour ratifier un éventuel accord, il affirme aussi que le succès des pourparlers ferait disparaître l'urgence constitutionnelle.

« C'est une chose de discuter constitution dans un climat de crise, alors que l'avenir du pays est en cause, c'en est une toute autre de discuter de constitution alors qu'on est sur la voie d'une solution acceptable au Québec, acceptable aux provinces de l'Ouest, acceptable à l'ensemble des provinces. »

Unanimité...

plus sûr d'appuyer entièrement la réforme du Sénat adoptée mercredi.

Le gouvernement fédéral, pour des raisons tactiques, avait observé jusqu'ici une stricte neutralité dans le débat entre le Québec et les peuples autochtones. Même si Joe Clark l'avait négociée et signée, ses collègues du Québec — Benoit Bouchard, Gilles Loiselle, Marcel Masse, et bien des députés — la jugeaient « invendable » ou s'y opposaient carrément. Et Brian Mulroney savait depuis quelques semaines qu'il ne pourrait imposer à ses troupes du Québec, un accord qui ne rallierait pas Bourassa.

« Il va y avoir des compromis aujourd'hui, avait lancé Benoit Bouchard au début de la journée. Les autochtones doivent se mettre dans la tête qu'on ne peut pas sortir aujourd'hui avec l'entente du 7 juillet ». Quant à l'opposition de Clyde Wells, elle était bien connue mais le Chef des Premières Nations s'était quant à lui engagé à consulter les 15 chefs — dont quatre du Québec — qui l'accompagnaient hier à Ottawa. Et c'est de là qu'est venue la plus forte résistance.

En fin de matinée, et après avoir conclu l'entente sur le Sénat, et garanti au Québec un veto sur toute modification à la Chambre Haute, les premiers ministres ont abordé le volet sur les Premières Nations et la quinzaine d'amendements qui les concernent. Peu de progrès ont été réalisés pendant un court déjeuner des premiers ministres et des chefs autochtones.

Alors que les chefs autochtones, assurés de l'appui de huit provinces représentant plus de la moitié de la population canadienne croyaient pouvoir sauver les acquis du 7 juillet en faisant pression sur le gouvernement fédéral et en fournissant quelques 'clarifications' ou modifications mineures au Québec, on a vite conclu qu'il fallait à tout prix rechercher l'unanimité. Après le déjeuner, Ovide Mercredi et Robert Bourassa se sont retirés pour un tête à tête de 40 minutes. Et la réunion a semblé avoir donné des résultats puisque les deux hommes demandaient immédiatement après à leurs experts techniques de se réunir en comité et de rédiger un texte juridique sur les droits territoriaux. C'est cependant cette question de la société distincte qui a retardé l'annonce d'un accord unanime mais « intérimaire » jusqu'à 22 heures hier soir.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 20-08-1992
9-8-7
1-1-3-1

Bush...

Une enquête parue hier dans la lettre politique Hotiine et le journal Houston Chronicle accorde 43 % d'intentions de vote au chef de la Maison-Blanche, contre 48 % à Bill Clinton, soit un écart de seulement cinq points.

Ce dernier sondage est basé sur 1000 entrevues réalisées mardi et mercredi soirs et a une marge d'erreur de 3,1 %.

« La tendance semble indiquer que les deux candidats seront bientôt à égalité », a déclaré l'éditeur du Chronicle, Doug Bailey.

Valeurs familiales

En dévoilant les résultats de son enquête, CBS a dit que l'importance accordée par les républicains aux « valeurs familiales », depuis l'ouverture de leur congrès, pouvait aussi expliquer la remontée du président Bush.

La plupart des nouveaux partisans du candidat républicain se retrouvent chez les moins de 45 ans, les catholiques et les électeurs du Sud et du Midwest ainsi que chez ceux qui déclarent un revenu supérieur à 50 000 \$ US.

Toutefois, le sondage de CBS révèle aussi que 39 % des personnes interrogées sont satisfaites de la façon dont Bush s'acquitte de sa tâche et que seulement 18 % approuvent sa politique économique. Ces deux chiffres sont inchangés par rapport à la semaine dernière.

La plupart des candidats à la présidence obtiennent généralement un coup de fouet au moment du congrès de leur parti. Selon les instituts de sondage Gallup et Harris, ce « coup de fouet » pour les cinq derniers présidents en place cherchant à être réélus a été de neuf points de pourcentage.

Harcourt fait une brèche

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney venait à peine d'annoncer un deuxième « accord unanime » en autant de jours, cette fois sur les droits autochtones, qu'une brèche s'ouvrait hier soir dans l'entente sur le Sénat conclue la veille.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Cette brèche, c'est le premier ministre Mike Harcourt, de Colombie-Britannique, qui l'a ouverte en annonçant en fin de soirée qu'il n'est pas satisfait de la représentation qu'aura sa province à la Chambre des communes, à la suite de l'entente de mardi.

« Le principe de représentation selon la population n'est pas appliqué de façon satisfaisante » avec cette entente, a lancé M. Harcourt dont la province doit connaître une croissance démographique importante au cours des prochaines années.

Il faudra en reparler à la table constitutionnelle d'ici la fin des pourparlers en cours, a ajouté M.

Harcourt qui doit soumettre toute entente éventuelle à un référendum dans sa province.

Suivant M. Harcourt au microphone, son collègue Roy Romanow, de la Saskatchewan, a tenté d'atténuer l'impact des propos du premier ministre de Colombie-Britannique. M. Romanow a notamment soutenu que l'entente portait sur la création d'un Sénat égal et que, là-dessus, M. Harcourt maintient son accord.

Pour le Québec, cependant, la mise en place d'un Sénat égal n'est acceptable qu'à cause de la garantie constitutionnelle que les députés québécois compteront toujours au moins pour le quart des membres des Communes, ce qui a notamment pour conséquence d'affecter la représentation de la Colombie-Britannique.

FLANELLE RAYÉE, GILET, CRAVATE

twik joue les mecs

Twik s'affiche au masculin: c'est «le mec plus ultra» de l'automne! Flanelle grise à rayures blanches, chemisier impeccable et cravate, long gilet ou veston sur short ou pantalon, Twik joue les mecs plus féminine que jamais! Gilet rayé 60.00, pantalon 60.00, chemise à volant 45.00, veston 75.00, Bermuda 40.00, chemise rayée col blanc 57.00

la maison
simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

Catholiques versus Témoins de Jéhovah Coupables d'avoir tenté de convertir leurs voisins

SAINT-JOSEPH — Une pénible et triste chicane de voisins pour des motifs d'ordre religieux a eu des répercussions jusqu'en cour criminelle.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

Hier, au palais de justice de Saint-Joseph, Rachel et Ovila Vachon, âgés de 67 et 64 ans, de foi catholique, demeurant sur la 5e Avenue, à Saint-Georges, dans la Beauce, ont été reconnus coupables d'avoir harcelé sans cesse en 1990 et 1991 leurs voisins, Liliane et Ghislain Champagne, et leurs deux enfants, des adeptes du culte des Témoins de Jéhovah.

Dès que le juge Narcisse Proulx eut rendu son verdict après avoir entendu 18 témoins durant le procès qui a duré trois jours, Mme Champagne a fondu en larmes. Pendant ce temps, dans la salle d'audience, plusieurs des proches des accusés pleuraient. Quant au couple Vachon, il n'a pas bronché.

Compte tenu de leur âge et du fait qu'ils ne possédaient pas de dossier judiciaire, les sexagénaires s'en sont tirés avec un sursis de sentence, assorti d'une période de probation de deux ans. Ils ont pris l'engagement solennel de ne plus récidiver et de ne pas importuner les témoins qui ont été appelés à la barre.

Bien qu'il ne la conteste pas, le procureur de la Couronne, Me Jacques Tardif, a qualifié la sentence de « très, très clémente ».

Mme Vachon avait à répondre aussi à deux accusations d'avoir proféré des menaces de mort ou de blessures graves alors que son époux faisait également à deux autres chefs pour avoir surveillé entre juillet et novembre 1991 la maison des Champagnes « dans le dessein de forcer les occupants à s'abstenir de faire des choses qu'ils avaient légalement le droit de faire ».

Le juge a ordonné l'arrêt des procédures dans ces dossiers en expliquant que les éléments de preuve que la Couronne avait fait valoir, étaient considérés dans l'évaluation globale de la cause. « Autrement, on punirait les accusés deux fois pour la même offense », a expliqué le juge Proulx.

Malheureusement, le dénouement de l'affaire arrive sur le tard. Pour avoir la paix, la famille Champagne a vendu sa maison à perte et elle doit déménager au cours des prochains jours.

Juge ébranlé

Etranglé par l'émotion, le juge Proulx a dû s'arrêter à au moins deux reprises en rendant sa décision de culpabilité. « C'est l'une des causes les plus difficiles de ma carrière. On se croirait en Croatie ou en Irlande du Nord. Pourtant, cette chicane de religion a eu lieu chez nous. Pourtant, il doit y avoir suffisamment d'oxygène à Saint-Georges pour toutes les croyances religieuses ».

Selon la preuve, la famille Champagne a vécu un véritable calvaire. Devenu les voisins des Vachon en 1988, les relations se sont détériorées rapidement en 1990 quand l'un des fils Vachon, Gérard, devint Témoin de Jéhovah, suivant ainsi son épouse Sonia qui avait adhéré au groupe un an plus tôt.

Le couple Vachon ne cessa d'harceler, d'insulter, d'intimider, et de narguer les voisins en diffusant, au volume maximum, de la musique et des chants religieux à l'extérieur de sa demeure, parfois jusqu'à 23h, en prenant le soin d'orienter les haut-parleurs vers la maison des Champagnes située à huit mètres de la rue.

Il a affiché aussi ses convictions religieuses en plaçant dans des fenêtres illuminées un crucifix et des images de Jésus et de Marie. Il a aussi proféré des menaces : « C'est la maison du diable, on va la brûler » ; « on va les tirer au fusil ». Ces menaces ont fait peur aux enfants.

Les Champagnes ont été privés de la jouissance normale de leurs biens. Ils ont une piscine dans leur cour mais ils ont préféré prendre des vacances à Ogunquit.

Gérard a tout fait pour ramener ses parents à la raison. Devant son échec, il a rompu les liens.

Les policiers de Saint-Georges sont intervenus à quelques reprises. Finalement, les plaintes furent portées en octobre 1991.

La défense a nié les allégations des témoins de la Couronne. Cependant, le juge a déclaré avoir la conviction que les accusés et certains de leurs témoins n'avaient pas dit toute la vérité.

Après avoir longtemps tenu le coup devant les journalistes

Benoît Proulx ne peut retenir ses larmes

QUÉBEC — Benoît Proulx avait tenu le coup jusque-là. Aux questions des journalistes portant sur ses états d'âme, ses projets, son long chemin de croix, il répondait sans se dérober, le regard un peu hagard et les yeux humides, certes, mais toujours en plein contrôle de lui-même. Mais lorsqu'est venu le temps de répondre aux journalistes anglophones, il a craqué, le visage enfoui dans ses mains. Quelques secondes plus tard, il sortait en trombe de la pièce.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Sans doute personne à Québec n'ignore son nom ou n'a jamais aperçu sa bouille dans les journaux ou à la télévision. Depuis

l'enquête du coroner, en 1986, jusqu'à son acquittement surprise d'hier, en passant par son arrestation puis son procès retentissant où il avait été reconnu coupable, le nom de Benoît Proulx a été sur toutes les lèvres.

En cette fin d'après-midi, flanqué de ses avocats, Lawrence et Susan Corriveau, dans la petite bibliothèque de leur étude de la rue Saint-Pierre, Benoît Proulx a le triomphe modeste. Aucun sourire, mais un désir évident de tourner la page et d'essayer de réapprendre à vivre normalement, loin de la tourmente. Plus de barbe, des lunettes différentes, même son apparence physique différente témoigne de ce besoin de métamorphose. L'homme de 45 ans est habillé en noir, comme s'il venait porter en terre son passé.

Autour de lui s'agglutinent une douzaine de journalistes, photographes et caméramen. En retrait, dans le couloir, sa compagne, Francine Jobin, qui n'a cessé de le soutenir dans l'épreuve et qui ira le rejoindre lorsqu'il sortira en pleurs.

Benoît Proulx parle d'une voix fatiguée du « calvaire » qu'ont été ces dernières années, particulièrement de cette journée du 10 novembre 1991 où il a accueilli sa condamnation comme un coup de massue. « J'ai cru que ma vie était finie, que j'allais payer pour quelque chose d'autre et je trouvais ça injuste ».

Au fil des rebondissements de l'affaire, il avoue avoir pris les journées une à la fois, « comme un alcoolique », essayant de trouver des forces de continuer auprès de rares amis, mais « les vrais », qui lui restaient. « On m'avait accusé d'un crime que je n'avais pas commis, on reste toujours marqué par ça ».

L'homme en a visiblement



France ALAIN

gros sur le coeur mais il se contient. Depuis le début de toute cette affaire, il est toujours resté de marbre, stoïque, refoulant ses sentiments. Les attaques à l'emporte-pièces, il les laissait à ses avocats. Mais avant de tirer le rideau, il se permet quelques flèches. « Il y a deux individus que je ne porte pas dans mon coeur, deux individus que je n'ai pas à nommer, qui se sont plu à me faire du mal pour faire monter les cotes d'écoûte ou pour leur gloriole personnelle. J'ai respecté les gens avec qui j'ai travaillé, j'ai cru en leur sincérité, mais j'ai appris qu'ils trafiquaient dans mon dos ».

Benoît Proulx croit que son acquittement « marquera un pas dans la justice ». Une justice qui garde encore toute sa confiance, même si, d'après lui, « toutes les énergies n'ont pas été déployées pour trouver le vrai coupable ».

Il n'a pas de projets immédiats, si ce n'est de vivre, tout simplement. Ne serait-ce que pour constater jusqu'à quel point la liberté est précieuse. « J'ai besoin de penser et de me retrouver seul ». Un retour en journalisme ? Il l'ignore. Un livre peut-être ? « Peut-être, je ne dis pas non, un jour peut-être ».



Les avocats Susan et Lawrence Corriveau, en compagnie du journaliste Benoît Proulx, réagissaient hier à l'acquiescement de ce dernier.

Il s'attendait à un nouveau procès

Le procureur de la Couronne surpris par l'acquiescement

QUÉBEC — Aucun éclat dans les réactions des avocats qui ont croisé le fer et à l'enquête du coroner de 1986 et au procès de l'an dernier. De part et d'autre, Me Lawrence Corriveau et Me Robert Parrot ont réagi posément au jugement de la cour d'appel ordonnant l'acquiescement de Benoît Proulx.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Bien sûr, tous deux ont été invités à s'exprimer sur les possibilités que la cause soit portée en Cour suprême. Alors que la fille de Me Corriveau, Me Susan Corriveau, qualifiait de « fort improbable » un tel recours de la part du ministère public, le procureur de la Couronne, Me Robert Parrot, s'est borné à répondre qu'on examinera les motifs du jugement de la cour d'appel et qu'une décision sera prise dans les 20 prochains jours, tel que requis.

Le procureur du ministère public s'est dit « un peu surpris » par l'acquiescement. « Au pire, a-t-il dit, nous nous attendions à un nouveau procès ».

Il est peu fréquent, a expliqué Me Parrot, que la cour d'appel prononce un acquiescement dans une cause devant un jury. De plus, a-t-il ajouté, au moins un des trois juges de la cour d'appel qui ont entendu les

plaidoiries semblait « peu convaincu » qu'on puisse en arriver à un acquiescement.

À la suite du procès tenu à l'automne 1991, de nouvelles informations ont été communiquées au ministère public et d'éventuels témoins se sont manifestés, a admis Me Parrot. Ces éléments, toutefois, ne justifieraient pas une réouverture d'enquête, a-t-il indiqué.

Moins de deux heures après le dépôt du jugement au greffe de la cour d'appel, Me Lawrence Corriveau, flanqué de sa fille Susan et de Benoît Proulx, accueillait la presse à son bureau. Loin de pavoiser, le vieux routier du droit criminel a d'abord lu une brève déclaration rappelant le « calvaire » vécu par son client au cours des 10 dernières années. Il a de nouveau insisté sur le lourd préjudice que Benoît Proulx a subi.

John Tardif au pilori

Refusant de commenter le jugement comme tel, Me Corriveau a plutôt choisi de s'attaquer de nouveau aux responsa-

bles du cauchemar du journaliste, en particulier John Tardif, l'ancien enquêteur de la sûreté municipale de Sainte-Foy. « Enquêteur depuis le tout début, de lancer l'avocat, il n'a jamais été capable d'apporter une seule preuve contre mon client même s'il enregistrerait toutes ses conversations avec lui ! Et il n'a même pas eu l'audace de témoigner au procès... »

La cour d'appel, estime Me Corriveau, vient de faire les corrections qui s'imposaient. « La justice, a-t-il noté, peut prendre du temps pour voir clair mais elle y arrive toujours ».

Soulignant la difficulté pour un avocat de défense de faire face à « tout l'appareil judiciaire », Me Corriveau a réitéré sa conviction que Benoît Proulx n'a pas commis le meurtre de France Alain. En lisant le jugement, ceux que le criminaliste accuse d'être responsables du calvaire de son client « verront leur erreur », a-t-il indiqué.

Ces personnes, d'ajouter Me Corriveau sans mentionner de nom, ont « monté une cause » à partir de simples soupçons en y ajoutant des hypothèses. « Avec de la publicité, ils ont fait croire à la culpabilité de Benoît Proulx, a lancé l'avocat. C'est incroyable ! »

John Tardif n'a pas dit son dernier mot

QUÉBEC — Que ceux qui croient que l'acquiescement de Benoît Proulx mettra un terme à l'affaire France Alain se ravisent. L'ex-enquêteur de la police de Sainte-Foy, John Tardif, fourbit ses armes en vue de l'affrontement contre l'avocat Lawrence Corriveau qui n'écarte pas la possibilité de hausser substantiellement le montant de la poursuite déposée contre lui et l'animateur André Arthur. « Et j'ai des munitions en masse pour me défendre », lance M. Tardif.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

En dépit de son acquiescement par la cour d'appel du Québec, Benoît Proulx demeure le suspect numéro un dans l'affaire France Alain, aux yeux de John Tardif. Il n'en démord pas. « Je n'aurais pas poussé l'affaire aussi loin si je n'étais pas persuadé », explique-t-il au SOLEIL.

John Tardif a appris la nouvelle hier après-midi, alors qu'il roulait en automobile. « J'en suis resté stupéfait, j'ai trouvé ça incroyable, je ne le croyais pas », explique-t-il, en prenant toutefois soin de souligner qu'une lecture attentive du jugement lui permettrait de faire des commentaires plus approfondis. Mais à première vue, il s'agit « d'un cas de Cour suprême », laisse-t-il tomber.

Dans leur jugement, les trois magistrats de la cour d'appel dénoncent ouvertement les méthodes de travail de l'enquêteur Tardif à l'égard du témoin Paul-Henri Paquet. « M. Tardif a violé la plupart des règles de conduite définies à la jurisprudence (...) et n'a pas respecté les règles les plus élémentaires de la procédure policière d'identification des suspects (...) Malgré un intérêt personnel évident, et quoique sans statut de policier et sans mandat (tout au moins la preuve n'en révèle aucun), M. Tardif a lui-même conduit l'enquête (...) Sa participation est aussi active qu'imprudente et les moyens qu'il utilise sont, selon la jurisprudence, à la fois injustes et non fiables », retrouve dans le volumineux document.

John Tardif prend avec un grain de sel la poursuite pendante contre lui devant les tri-

bunaux, à la suite de ses propos publics sur Benoît Proulx. Une majoration de la poursuite le « fait rire ». « Me Corriveau devrait se contenter de ce qu'il a comme résultat jusqu'à maintenant. S'il entend faire un débat sur cette affaire-là, je vais lui donner d'excellentes raisons de majorer sa poursuite. Il va se rendre compte qu'il aura perdu une excellente occasion de se taire ».

« S'il veut engager une bataille avec moi sur des squellettes dans les garde-robres, il va se rendre compte que je suis capable de me défendre. Je ne vais pas me laisser faire », ajoute M. Tardif.

Raisons obscures

L'ex-enquêteur de la police de Sainte-Foy dit détenir des informations de première main qui permettraient de jeter un éclairage nouveau sur l'affaire. Mais il refuse d'en dévoiler la teneur. Pourquoi alors ne pas avoir témoigné ? « En aucun temps, Me Corriveau n'a eu le courage de m'assigner à la barre. J'étais présent durant tout le procès mais il n'a jamais voulu le faire. Il existe des raisons obscures pour lesquelles il n'a pas voulu m'interroger afin d'éclaircir les zones grises ».

Une majoration de la poursuite contre lui pourrait amener l'ex-enquêteur à débaler son sac. « Je vais sortir tout ce que j'ai, principalement sur les agissements de Me Corriveau. La population va trouver ça incroyable. Il va y avoir toute une bataille ».

« Benoît Proulx parlait de publier un livre sur son innocence, moi, je vais le faire sur les vérités de l'affaire. Et croyez-moi, je vais le faire ».

Terminée l'affaire France Alain ?

Douloureuse épine au pied de l'animateur

Arthur avare de commentaires

QUÉBEC — « On ne réagit pas à un jugement de la cour d'appel du Québec, monsieur, on s'incline... »

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

L'animateur vedette de la station CHRC, André Arthur, était avare de commentaires, hier après-midi, lorsque joint par LE SOLEIL à la suite de l'acquiescement surprise de son ex-employé, Benoît Proulx.

La décision unanime des trois magistrats de la cour d'appel n'est pas sans constituer une douloureuse épine au pied d'André Arthur qui, le 24 mars dernier, voyait une poursuite déposée contre lui par l'avocat de Proulx, Me Lawrence Corriveau, en raison de ses propos radiophoniques mettant en doute l'innocence de son client. L'ex-enquêteur de la police de Sainte-Foy, John Tardif, qui avait été interviewé en ondes

sur l'affaire par l'animateur, fait également face à des poursuites.

« Je n'ai fait que reprendre ce que l'enquête du coroner avait révélé et les faits connus de l'histoire. Je n'ai pas fait du journalisme d'enquête là-dessus », a déclaré M. Arthur, qui a dit ignorer s'il commentera ce nouveau rebondissement judiciaire à son retour derrière le micro, la semaine prochaine. À l'instar de beaucoup d'intervenants dans cette cause, il entend prendre connaissance en détails du jugement dans les prochains jours avant de s'avancer. « Je n'ai pas à être surpris. Moi, je suis un simple citoyen et quand la cour d'appel parle, je ferme ma gueule pis j'écoute... »

Davantage d'argent?

Devant les représentants des

Afin d'éviter un débat dominé par l'aile nationaliste

La faction fédéraliste du PLQ « mobilise son monde »

Les ténors du PLQ se murèrent hier derrière un mutisme pratiquement étanche sur les négociations constitutionnelles en cours à Ottawa, pendant que l'on mettait la dernière main aux préparatifs du congrès spécial du 29 août. L'aile fédéraliste du parti semble d'ailleurs mettre les bouchées doubles pour empêcher une répétition du congrès de mars 91 où la faction nationaliste avait nettement dominé les débats.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Dans les circonscriptions des ministres du cabinet Bourassa et cel-

les de l'ouest de Montréal, où l'aile fédéraliste est plus forte, il semble que le mot d'ordre est de « mobiliser le monde ». Selon des informations obtenues par LE SOLEIL, des autobus ont déjà été retenus pour assurer la présence fédéraliste au congrès qui se déroulera au PEPS de l'université Laval.

Rien n'est négligé pour garan-

tir que la faction fédéraliste ne soit pas minoritaire comme au congrès d'orientation de mars 1991 qui avait fait du rapport Allaire la plate-forme constitutionnelle du PLQ. Déjà la semaine dernière, la Commission jeunesse du PLQ a pu se rendre compte de l'efficacité de cette organisation avec une représentation beaucoup plus sentie des jeunes fédéralistes.

Compte tenu des règles du PLQ, il n'est pas nécessaire d'être délégué d'une circonscription pour participer et voter à un congrès fédéral. Il suffit d'être membre du parti et de payer les frais d'inscription. Normalement il faut compter 30 jours pour obtenir sa carte de membre mais elle peut

être émise « sans délai » si la demande d'admission est paraphée par la secrétaire de l'association de comté.

Consultation

Hier soir, l'exécutif du PLQ se réunissait à Montréal pour faire le point sur le dossier constitutionnel et mettre la dernière main aux préparatifs du congrès, en l'absence du premier ministre Bourassa, retenu à Ottawa.

Rejoint hier, le président du parti, Jean-Pierre Roy, a confirmé au SOLEIL que la tournée de consultation des militants s'amorcera ce soir en Estrie et en Gaspésie. Dans la région de Québec, cette consultation régionale se déroule

ra lundi prochain au centre Durocher, à Québec, et au motel Le Québécois, sur la Rive-sud.

« Toute la machine logistique est en marche pour le congrès du 29 août », soutient M. Roy. S'il admet qu'il serait possible « techniquement » de reporter le congrès au samedi 4 septembre, le président du PLQ estime qu'il serait « politiquement impossible » et un peu suicidaire de reporter cette séance spéciale des membres du parti.

La consultation régionale se terminera mardi et les associations de comtés devront avoir fait parvenir leurs résolutions avant minuit mercredi, le 26 août, pour qu'elles puissent être prises en considération par le congrès.



Dernier hommage

Les casques bleus canadiens ont rendu hier, dans un baraquement situé près de Daruvar, en Croatie, les derniers hommages au sergent Michael Ralph, 32 ans, tué par une mine anti-char lundi.

Les forces nationalistes préparent une mobilisation de leurs membres

QUÉBEC — Se contentant jusqu'ici d'un rôle de vaillant pétitionnaire, le Mouvement Québec s'appête à frapper un grand coup. Toutes les forces nationalistes du Québec sont sur un pied d'alerte. Une grande mobilisation s'organise pour la semaine prochaine afin de forcer le premier ministre Robert Bourassa à tenir un référendum sur la souveraineté du Québec si les négociations constitutionnelles actuelles venaient à frapper un mur.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Pour le moment, les porte-parole de Mouvement Québec, une coalition d'organisations politiques et syndicales logeant à l'enseignement du nationalisme québécois, respectent une scrupuleuse loi du silence. On ne veut évidemment pas vendre la mèche et dévoiler immédiatement le plan d'action prévu pour la semaine prochaine.

Chose certaine, tous ceux et celles qui oeuvrent de près ou de loin à la mission de Mouvement Québec ont reçu une missive ces jours derniers les invitant à se te-

nir sur leurs gardes. Hier, à Montréal, les diverses factions de Mouvement Québec (centrales syndicales, associations nationalistes, regroupements de jeunes souverainistes, péquistes et membres du Bloc Québécois) ont cogité pendant de longues heures afin de peaufiner la stratégie des prochains jours.

Selon de bonnes sources, des manifestations sont à l'ordre du jour. On parle même d'une vigile, jour et nuit, devant le parlement. Un dernier blitz sera amorcé pour hausser à un million le nombre de signataires de la pétition demandant au gouvernement du Québec

de respecter la loi 150 et de tenir un référendum sur la souveraineté au plus tard le 26 octobre. La semaine dernière, Mouvement Québec signifiait que 700 000 Québécois avaient apposé leur griffe au bas de la pétition.

Faut dire que le temps presse pour les nationalistes. À Ottawa, les pourparlers constitutionnels vont bon train. Personne ne sait encore s'ils se poursuivront bien longtemps. Les premiers ministres ont un rendez-vous prévu à Charlottetown la semaine prochaine. Le 29 août, les libéraux du Québec participeront à une assemblée générale spéciale à Québec. Un rassemblement qui devrait être décisif quant à la stratégie de Robert Bourassa face à la loi 150. Si le gouvernement libéral décide d'aller de l'avant avec un référendum sur la souveraineté, le dépôt de la question référendaire devra se faire avant le 9 septembre.

Allaire impatient

QUÉBEC (PC) — Le président du Comité constitutionnel du Parti libéral du Québec, Jean Allaire, avertit le premier ministre Robert Bourassa que son parti ne le laissera pas reculer sur la véritable revendication du Québec que constitue l'obtention de nouveaux pouvoirs. « Nous, du Parti libéral, on a notre programme, on le suit et on ne peut y déroger. Moi, personnellement, je n'y dérogerai pas parce que je respecte les membres et leur décision. » Le Parti libéral, selon la position adoptée en congrès l'an dernier, recommande que le Québec ait pleine compétence dans 22 champs de juridiction. Ce sont ces pouvoirs que M. Allaire souhaite obtenir des négociations d'Ottawa. L'entente provisoire de mercredi soir ne constitue qu'un morceau de casse-tête constitutionnel, observe-t-il, en rappelant que le vrai gros morceau demeure le partage des pouvoirs.

Bouchard mécontent

(LE SOLEIL) — Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, estime que l'entente sur le sénat égal ne protège « absolument pas » le poids politique du Québec dans le parlement canadien et qu'on se met plutôt en position de « vulnérabilité pour l'avenir ». Ce retournement du premier ministre québécois expliquerait, selon lui, le peu d'enthousiasme de M. Mulroney.

Dufour satisfait

MONTRÉAL (PC) — Le président du Conseil du patronat Ghislain Dufour reçoit favorablement l'entente provisoire sur le Sénat. Il n'y voit « pas de recul politique pour le Québec ». Bien sûr, le Québec aura six sénateurs sur 62. Mais M. Dufour fait valoir que le pouvoir de ce futur Sénat « est drôlement émasculé » et que le Sénat « devient de plus en plus inutile ».

Beauchamp accepte

(PC) — Au Regroupement économie et constitution, Claude Beauchamp détecte « un compromis acceptable » dans cet accord provisoire, bien qu'il souligne qu'il pourrait « personnellement » vivre sans Sénat. Le compromis lui paraît respecter la suprématie de la Chambre des communes et ne pas court-circuiter l'Assemblée nationale à Québec.

Les pouvoirs du sénat

OTTAWA (PC) — Voici, de façon schématique, les pouvoirs du nouveau Sénat tel que remis hier par la délégation du Québec aux négociations constitutionnelles:

Projet de loi à portée financière:

Une voix par sénateur. Un veto suspensif de 30 jours, les Communes pouvant passer outre en adoptant de nouveau la loi.

Ponction fiscale sur les ressources naturelles

Une voix par sénateur. Étude de 30 jours de séance calculée à partir du calendrier de session de la Chambre des Communes. Veto absolu à la majorité simple, que les Communes devront respecter.

Langue et culture françaises:

Double majorité de tous les membres du Sénat et des séna-

teurs francophones. Autrement, c'est un veto.

Nominations:

Pouvoir de ratification selon le principe d'une voix par sénateur. Veto à la majorité simple, bloquant les Communes.

Autres projets de loi:

Une voix par sénateur, sans veto. Séance conjointe des Communes et du Sénat avec une majorité simple à la chambre haute.

À noter: La majorité simple (50 % des votes plus une voix) devrait se situer à 32 dans le Sénat proposé de 62 membres (six par province plus deux pour les territoires). Toutefois, l'ajout de deux sénateurs autochtones ferait porter la majorité simple à 33 voix.

Amérindiens sans aide sociale

MONTRÉAL (PC) — Le Québec cessera de faire parvenir des chèques d'aide sociale à quelque 420 familles amérindiennes vivant sur des réserves à compter de cet automne, a révélé hier le ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, André Bourbeau. M. Bourbeau a indiqué que ces familles peuvent obtenir une aide financière en vertu d'un programme fédéral. Selon M. Bourbeau, ces coupures, qui seront effectuées à partir du mois d'octobre, feront économiser environ 1,5 million \$ par année aux contribuables québécois.

Menaces de mort à Akwesasne

ST-REGIS (PC) — Le grand chef mohawk Mike Mitchell a exprimé la crainte, jeudi, qu'il ne soit obligé de dissoudre le Conseil de bande d'Akwesasne et demander au ministère des Affaires indiennes de prendre la direction de la partie canadienne de la réserve. Les menaces de mort proférées contre des membres du conseil et leurs familles « ont rendu presque impossible l'administration de la réserve », a déclaré le chef Mitchell, qui a lui-même été la cible de nombreuses menaces. M. Mitchell a expliqué que la moitié des 12 membres du conseil l'appuient, tandis que les six autres appuient les Warriors.

La Russie paye ses dettes

MOSCOU (AFP) — Le ministère des Finances de Russie a décidé de payer au Canada ses dettes concernant des livraisons de blé, a annoncé jeudi l'agence Interfax citant le président de la société de commerce extérieur Exportkhleb, M. Oleg Klimov. Le Canada a récemment suspendu ses livraisons de blé à la Russie en raison de dettes impayées. Selon M. Klimov, le montant des impayés se monte à 55 millions de dollars américains. Le Canada livre chaque année à la Russie quelque 4,3 millions de tonnes de blé.

Montréal a un aéroport de trop

MONTRÉAL (PC) — Le ministre québécois du Tourisme André Vallerand estime que la région de Montréal a un aéroport de trop, soit Dorval ou Mirabel. « Il faudra choisir entre les deux si on veut récupérer les parts de marché qui nous ont échappé », a déclaré le ministre. Il laisse aux transporteurs aériens la responsabilité de choisir.

**Préparez vos coeurs d'enfants...
Votre marchand de «BONHEUR» arrive!**

**60 manèges
Jeux d'habileté
Attractions de toutes sortes
À EXPO-QUÉBEC DU 19 AU 30 AOÛT**

BEAUCE

CARNAVAL



**LE PREMIER
QUÉBÉCOIS
QUI A PENSÉ
À AMUSER
TOUTE LA
FAMILLE!**

Une entreprise familiale depuis 40 ans!



Sécurité dans le transport scolaire

Québec fournirait un soutien financier supplémentaire

QUÉBEC — Le ministère des Transports du Québec ne ferme pas totalement la porte à un soutien financier supplémentaire pour aider les commissions scolaires à prendre des mesures additionnelles pour sécuriser le transport des enfants.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Insistant pour dire que le ministère n'avait pas encore reçu de demande officielle de commissions scolaires réclamant des deniers supplémentaires pour améliorer

la sécurité à l'intérieur et aux abords des autobus jaunes, l'attachée de presse du ministre Sam Elkas, Mme Andréa Payne, indique « qu'il faudra aller cogner à la porte du Conseil du Trésor » pour obtenir des crédits additionnels. Tout le monde sait que dans le contexte budgétaire précaire du

gouvernement québécois, le Conseil du Trésor a plutôt tendance à serrer la vis aux ministères plutôt que de jouer au Père Noël.

Cette année, le ministère des Transports consacra 406 millions \$ au transport scolaire au Québec. Pas un sou de plus pour le moment, précise Mme Payne. Les dollars du ministère des Transports sont distribués aux quelque 150 commissions scolaires réparties sur le territoire. Il

revient ensuite à chacune des commissions scolaires d'établir la façon dont elle utilisera l'argent octroyé par le gouvernement pour le transport scolaire.

Mardi, le ministre Elkas avouait que son ministère n'était pas en mesure de venir en aide à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), la plus grosse commission scolaire au Québec, qui cherche à soustraire un financement du ministère des

Transports pour mettre sur pied dès la rentrée un réseau de brigadiers adultes à bord des autobus scolaires, une affaire de 1,5 million \$. Selon M. Elkas, il en coûterait pas moins de 100 millions \$ par année pour financer une telle initiative à l'échelle de la province.

Mme Andréa Payne précise au SOLEIL que le groupe de travail formé de représentants des ministères des Transports, de l'Éduca-

tion et de la Sécurité publique continue de scruter à la loupe tous les moyens pouvant assurer une sécurité accrue des enfants dans leurs déplacements entre la maison et l'école. Elle parle notamment de cours de formation pour les chauffeurs d'autobus et d'améliorations possibles aux équipements de transports. Selon la porte-parole de M. Elkas, le comité interministériel devrait bientôt faire connaître ses recommandations.



Le pilote venait à peine de décoller avec un réservoir chargé de pesticide, quand son Piper pris dans une bourrasque de vent, a piqué du nez sur ce tronçon de voie ferrée. Il s'en est tiré avec un bon choc nerveux.

Le pilote s'en sort miraculeusement indemne Un avion Piper s'écrase sur une voie ferrée

NEUVILLE — C'est un coup de chance que le pilote Pierre Pellerin, 39 ans, de Yamachiche, soit sorti pratiquement indemne de l'écrasement de son avion monomoteur Piper, hier vers 18 h 30, sur les rails du CN qui traversent un champ de blé d'Inde à Neuville. Le pilote tentait de décoller pour épandre des pesticides.

par FRANÇOIS ROY
LE SOLEIL

Selon des témoins, le pilote venait de faire le plein d'un énorme réservoir de pesticide qui était à proximité de la voie ferrée, à environ 1500 pieds à l'arrière de la demeure de Guy et Donald Béland, propriétaires de la Ferme Guido, au 1400 de la route 138, à Neuville.

Pellerin était employé par une compagnie de Louiseville spécialisée en épandage et il remplissait un contrat pour la Coop des Écuireux. Il n'aurait pu décoller aisément à cause du poids et des bourrasques de vent. La manoeuvre a été soudaine et selon M. Alphonse Béland, qui se trouvait à quelque distance, l'avion a fait un soubresaut et s'est aplati le nez sur la voie ferrée.

« J'ai vu le pilote durement secoué mais à part des ecchymoses

et un bon choc, il ne semblait pas avoir de fracture. Il a rempli lui-même un rapport d'accident. Après ça, les ambulanciers l'ont transporté au CHUL pour plus de sécurité. Son réservoir n'a pas été percé par le choc et il n'y avait aucun danger pour l'air. Ce sont de simples pesticides avec lesquels on arrose le blé d'Inde qui sera récolté au début d'octobre. »

Selon M. Béland, il s'agissait d'un troisième décollage pour le pilote et tout allait bien jusqu'à cette manoeuvre qui a fait basculer l'avion. « Ces gars-là sont habitués, ils font ça partout en province. Ils décollent en plein champ et reviennent atterrir à la même place pour remplir leur réservoir. Je suis certain que la semaine prochaine, il va reprendre le même travail. »

Des policiers du poste de Portneuf de la Sûreté du Québec ont été dépêchés sur les lieux. Les autorités de Transport-Canada et du Canadien National ont également envoyé des enquêteurs qui

détermineront les dommages possibles à la voie ferrée. Plusieurs camions de la compagnie Sani-Mobile ont enfin procédé à un nettoyage des lieux pour écarter tout risque de contamination.

CORRECTION
Dans notre annonce parue dans Le Soleil, édition du 15 août 1992, nous aurions dû lire: Saint-Marc-des-Carrières sur la Côte d'Azur et en Italie.
2 989\$ au lieu de 2 889\$
Nous nous en excusons.
VOYAGES GILLES LAVIGUEUR
529-9130

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
71837668
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688
Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**
CLUB Multi points

École de diction orale communication
Début des cours les 7, 9 ou 12 septembre 1992
COURS RÉGULIERS: (en soirée)
COURS INTENSIFS (cinq samedis)
Vous apprendrez à:
• parler en public
• préparer une allocution
• faire des présentations
• maîtriser votre TRAC
• placer votre voix
• acquérir une bonne diction
• améliorer votre image
Professeur(e)s:
Angèle GRENIER
Jean DUMAS
Renée HUDON
Marie-Laurence Nadeau, dir.
31 1/2, rue d'Auteuil, Québec G1R4B9 692-5073

TRANSAT
TROPHÉE B B STARPINS
SOYEZ AUX COURANTS!
DÉPART DE LA TRANSAT DIMANCHE LE 23 AOÛT 12 H 10
TOUT SUR LA TRANSAT JUSQU'AU 23 AOÛT
VILLAGE TRANSAT - PORT DE QUÉBEC
◇ VISITES DES BATEAUX
◇ SPECTACLES
CAPITAINE BONHOMME
JEUDI 20 AOÛT
SAMEDI 22 AOÛT 19 H 00
CHANSONS DU MARIN
JEUDI 20 AOÛT «LE GROUPE STRADA»
SAMEDI 22 AOÛT «SYLVIE GALLANT» 20 H 00
MUSÉE DE LA CIVILISATION
◇ IMAGES ET CAUSERIES
MERCREDI 19 AOÛT: LE SKIPPER PIERRE FELHMANN CHAMPION DU MONDE, MAXI-MONOCOQUE «MERIT CUP»
JEUDI 20 AOÛT: LE SKIPPER DANIEL MALLÉ DU MAXI-MONOCOQUE «LA POSTE»
VENDREDI 21 AOÛT: LE SKIPPER PAUL VATINE DU TRIMARAN «HAUTE NORMANDIE»
TOUTES CES ACTIVITÉS SONT GRATUITES

Policiers et Mohawks face-à-face à Oka

MONTREAL (PC) — Près de 300 Mohawks se sont rassemblés hier soir dans les rangs de la municipalité d'Oka pour exiger le départ des policiers de la Sûreté du Québec du territoire de Kanawake.

Vers 23 h hier soir, une centaine de policiers de divers détachements de la SQ se trouvaient sur les lieux et un poste de commandement avait été installé à Oka même, sur la route 344.

La présence policière fait suite aux intentions déclarées des autochtones d'ériger des

guérites afin de contrôler l'accès au territoire revendiqué par les Mohawks, comme il est d'usage à Kahnawake.

Selon un reporter du réseau TVA présent sur les lieux, la tension était élevée hier soir à minuit, mais on ne déplorait aucun accrochage entre les manifestants mohawks et les forces de l'ordre.

METTEZ DU SOLEIL DANS VOTRE QUOTIDIEN
LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

CRTC Décision **Canada**
Décision 92-530. CJMF-FM Ltée, Québec (Québec). APPROUVÉ - Renouvellement de CJMF-FM Québec du 1er septembre 1992 au 31 août 1996. Décision 92-531. Cogeco Radio-Télévision, Inc. (anciennement Cogeco Radio Inc.), Québec (Québec). APPROUVÉ - Licence de réseau radiophonique de langue française, relié par satellite, afin de diffuser, à raison de 138 heures par semaine, des émissions produites à partir d'un studio situé à la station CJMF-FM Québec. La licence expirera le 31 août 1996. "Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la "Gazette du Canada", Partie I; aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux endroits ci-après: Ottawa-Hull, (819) 997-2429; Halifax, (902) 426-7997; Montréal, (514) 283-6607; Winnipeg, (204) 983-6306; Vancouver, (604) 666-2111."
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

INCROYABLE
29\$ PUPITRE CHAISE LAMPE
Achat minimum 999 \$
50 PREMIERS CLIENTS
Tout pour l'étudiant. En mélamine blanche, finition bois, une table de travail fonctionnelle avec bibliothèque intégrée, une lampe orientable pour un éclairage adéquat et une chaise ajustable sur roulettes.
- Offre limitée aux 50 premiers clients - Un seul ensemble par client.
AUCUN PAIEMENT AVANT AOÛT 1993*
*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%-limité à compter du 12 août 1993 sur solde dû.
LA GALERIE DU MEUBLE
5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS
CONTEMPORAIN 18, rue Courtoisie Tel. 581-0171
CLASSIQUE 1215, boul. Charlot O. Tel. 581-0171
ROCHE BOBOS 9, rue Courtoisie Tel. 581-4121
CUR NO 1 2980, boul. Laurier Tel. 581-0171
SOFA DESIGN 13, rue Courtoisie Tel. 581-2902
GRATUIT SERVICE DE DÉCORATION

LE MONDE

Bush promet de nouvelles baisses d'impôts

HOUSTON (Reuter, AFP) — Le président George Bush a clos hier soir le congrès républicain en annonçant qu'il proposerait de nouvelles réductions d'impôts si les électeurs américains lui confiaient un second mandat.

Dans son discours d'acceptation de l'investiture républicaine, il s'est aussi lancé dans une violente

attaque contre le démocrate Bill Clinton.

« Lorsque le nouveau Congrès se réunira, je proposerai une nouvelle réduction générale des im-

pôts - à condition que nous finançons cette réduction par des réductions précises des dépenses que j'estime appropriées, en sorte que nous n'augmentions pas le déficit », a-t-il dit.

Bush a déclaré que le relèvement d'impôts qu'il avait accepté en 1990 pour parvenir à un accord budgétaire avec les parlemen-

taires démocrates avait été un faux pas.

Dans son allocution, le président n'a pas précisé le niveau des réductions d'impôts qu'il entend proposer.

Le président américain a affirmé que sa proposition prouvait

une claire différence avec Clinton qui, a-t-il dit, veut augmenter les impôts. « Il y a une grande différence entre un candidat qui a augmenté les impôts une fois et le regrette et un autre qui les a accrus 128 fois et en a été satisfait à chaque fois », a déclaré Bush en référence au gouverneur de l'Arkansas.



La première page du Daily Mirror a été entièrement consacrée, hier, à cette affaire.

Fergie au coeur d'un scandale

LONDRES (AFP, AP, Reuter) — La duchesse d'York, l'une des membres les moins aimés de la famille royale britannique, est tombée encore plus bas dans l'estime de la population, hier, quand des journaux ont publié des photos d'elle, les seins nus, et de son « conseiller financier » tendrement enlacés sur une chaise longue.

Ironie du sort, la duchesse se trouvait hier au château de Balmoral, en Ecosse, où toute la famille passe des vacances d'été censées confirmer l'image d'unité de la monarchie britannique.

Le Mirror a publié 23 photos de la duchesse de 32 ans semblant filer le parfait amour avec John Bryan, un riche Texan. Dans l'une des photos, elle embrasse Bryan devant sa fille de deux ans, la princesse Eugénie.

La duchesse d'Ork est séparée depuis cinq mois du prince Andrew, le deuxième fils de la reine Elizabeth. « Nous désapprouvons fortement la publication de photographies prises dans de telles circonstances », a dit le palais de Buckingham dans un communiqué.

Bryan était apparu aux côtés de Sarah Ferguson juste après la séparation du couple royal, se présentant comme un ami et conseiller financier de la duchesse. La semaine dernière encore, rappelle le Mirror en l'accusant d'avoir voulu manipuler la presse, il affirmait n'avoir avec la duchesse aucune relation amoureuse et n'excluait pas une réconciliation entre Sarah et Andrew.

Les photos auraient été prises la semaine dernière à Saint-Tropez, dans le sud de la France.

« Je ne pense pas que quelqu'un du rang de la duchesse, membre d'une famille devant donner l'exemple comme la famille royale, puisse se permettre le genre de chose qu'elle a faite avec M. Bryan », a déclaré Richard Scott, rédacteur en chef du Daily Mirror, pour justifier la publication de ces clichés.

Peur permanente pour les Haïtiens

LONDRES (AP) — Près d'un an après le putsch de septembre 1991 qui a renversé le président Aristide, « les Haïtiens vivent dans une peur permanente » et les violations des droits de la personne « font partie de leur vie quotidienne », selon Amnesty internationale.

Dans un rapport publié hier à Londres, l'organisation humanitaire accuse également les États-Unis de violer le droit international en rejetant des réfugiés haïtiens sans chercher à savoir s'ils risquaient de subir des violations de leurs droits à leur retour. « L'armée dirige la répression et des dizaines de milliers d'Haïtiens ont dû se cacher pour échapper à la répression », selon le rapport.

SOLDE MOITIÉ PRIX

LE SAMEDI 22 AOÛT
ACHATS EN MAGASIN SEULEMENT

SOYEZ-Y!

<p>1/2 PRIX TEE-SHIRTS ET SHORTS POUR FEMME ET JEUNE FEMME Le choix varie selon le magasin. Liz Claiborne, Esprit, Northern Spirit et Kari exceptés. Ord. 7,99 \$ à 26 \$. Solde 3,99 \$ à 13 \$ ch. Tenues mode pour femme, rayons 191, 463, 810 et 813.</p>	<p>1/2 PRIX* COORDONNÉS PRINTEMPS-ÉTÉ CHOISIS, POUR FEMME Le choix varie selon le magasin. Liz Claiborne, Jones New York et les tenues de la Boutique Collections exceptés. *Sur le prix ordinaire. Coordonnés carrière, tenues sport en tailles petites et de la boutique Dimensions Mode, rayons 115, 116 et 140. Dans certains magasins seulement.</p>	<p>1/2 PRIX* CHOIX DE MAILLOTS ET D'AUTRES TENUES D'EXERCICE POUR FEMME Le choix varie selon le magasin. *Sur le prix ordinaire. Collants et maillots, rayon 225.</p>	<p>1/2 PRIX TOUTES LES PARURES POUR LES CHEVEUX, POUR FEMME Serre-tête et barrettes dans le lot. Le choix varie selon le magasin. Ord. 1,99 \$ à 20 \$. Solde 99 ¢ à 10 \$ ch. Accessoires mode, rayon 202.</p>	<p>1/2 PRIX* SACS À MAIN CHOISIS Le choix varie selon le magasin. *Sur le prix ordinaire. Sacs à main, rayons 210 et 830.</p>	<p>1/2 PRIX* TENUES MODE DES COLLECTIONS PRINTEMPS-ÉTÉ, POUR JEUNE HOMME Comprend les collections Mexx, Point Zero, President Stone et B.U.M. Equipment. *Sur le prix ordinaire. Collections pour jeune homme, rayon 321.</p>	<p>1/2 PRIX TOUS LES SHORTS DE JEAN POUR HOMME Même les populaires shorts en jean de couleur sont compris! Ord. 34,99 \$ à 69,99 \$. Solde 17,50 \$ à 35 \$ ch. Jeans, rayon 377.</p>
<p>1/2 PRIX CHEMISES HABILÉES PIERRE CARDIN A MANCHES LONGUES Encolures 14 1/2 à 16 1/2 et manches de longueur moyenne. Le choix varie selon le magasin. Ord. 36 \$ et 40 \$. Solde 18 \$ et 20 \$ ch. Chemises pour homme, rayon 230.</p>	<p>1/2 PRIX* TOUTE LA MODE PRINTEMPS-ÉTÉ POUR ENFANT Tee-shirts, shorts, robes, maillots de bain et plus, plus, plus! Tailles nourrisson à 16. *Sur le dernier prix étiqueté. Vêtements pour enfant, rayon 400.</p>	<p>1/2 PRIX* CHAUSSURES DE FIN DE SERIE, D'AUTOMNE ET D'HIVER, POUR FEMME Modèles tout-aller et habillés. Le choix varie selon le magasin. *Sur le dernier prix étiqueté. Chaussures pour femme, rayon 012.</p>	<p>1/2 PRIX FLÂM ROCKPO...T POUR HOMME Modèle à pampilles. Tant qu'il y en aura! Ord. 180 \$. Solde 89,99 \$ la paire. Chaussures tout-aller pour homme, rayon 369.</p>	<p>1/2 PRIX* TOUS LES MEUBLES DE JARDIN EN MAGASIN Le choix varie selon le magasin. Désolés, pas de bon d'achat différé. Quantités limitées. *Sur le prix ordinaire. Meubles de jardin, rayon 522.</p>	<p>1/2 PRIX TENUES DE SKI RUGGED TERRAIN, MODELES 1991 Pantalons et blousons pour femme et homme. Ord. 59,99 \$ à 179,99 \$. Solde 29,99 \$ à 89,99 \$ ch. Tenues de sport, rayon 740. Dans certains magasins seulement.</p>	<p>1/2 PRIX JOUETS EN PELUCHE Peluches Gund exceptées. Ord. 5,99 \$ à 49,99 \$. Solde 2,99 \$ à 24,99 \$ ch. Jouets, rayon 762.</p>

QUELQUES OFFRES IRRÉSISTIBLES SE SONT AJOUTÉES:

1899 \$ ch.
TOUS LES MAILLOTS DE BAIN POUR FEMME
Ord. 32 \$ à 52 \$.
Dernier prix 19,20 \$ à 31,20 \$.
Maintenant **18,99 \$** ch.
Maillots de bain pour femme, rayon 194.
Maillots de bain de rayon des sports exceptés.

25 % DE RABAIS*
TOUS LES CLIMATISEURS
Le choix varie selon le magasin. *Sur le prix ordinaire.
Gras électroménagers, rayon 677.
Dans certains magasins seulement.

25 % DE RABAIS*
TOUS LES MEUBLES
Canapés, causeuses, fauteuils, canapés-lits, mobiliers de chambre à coucher et de salle à manger, coins-repas, meubles audio-védo et meubles d'appoint. Le choix varie selon le magasin. *Sur le prix ordinaire.
Meubles, rayons 501, 504 et 507. Veuillez appeler de 4 à 6 semaines pour la livraison de la plupart de ces meubles.

75 % DE RABAIS
TOUS LES JOUETS D'ÉTÉ
Seaux, cordes à sauter, liquide à faire des bulles, etc. Désolés, pas de bon d'achat différé. Quantités limitées.
Ord. 1,99 \$ à 24,99 \$.
Solde **49 ¢ à 6,24 \$** ch.
Jouets, rayon 762.

ON PEUT PAS DEMANDER MIEUX!

LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
28357734
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688
Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**
Club Multi-points

L'Irak recevra un ultimatum

WASHINGTON (NYTNS, Reuter) — Les États-Unis et leurs alliés ont l'intention de présenter un ultimatum à l'Irak au début de la semaine prochaine, donnant l'ordre à Bagdad de cesser ses vols militaires au-dessus du sud de l'Irak ou de voir ses appareils abattus.

C'est ce qu'ont indiqué hier des hauts responsables de l'administration du président George Bush. Ces sources ont précisé que l'ultimatum sera formulé tard lundi ou tôt mardi.

L'Irak a utilisé des avions et des hélicoptères pour attaquer des communautés chiites dans le sud du pays, région où l'opposition religieuse et politique au président Saddam Hussein est répandue.

Les responsables ont expliqué que l'ultimatum ne pouvait pas être rendu public tant que les forces requises, pour le faire respecter, ne seraient pas en place.

La France et la Grande-Bretagne devront notamment dépêcher des avions dans la région.

Par ailleurs, l'Irak a déclaré hier qu'il « résisterait pas tous les moyens » au projet occidental d'interdiction du survol du sud de son territoire.

Le peuple irakien et ses dirigeants « ne permettront pas la perpétration du projet sioniste-impérialiste (...) et ils y résisteront pas tous les moyens », déclare l'agence Ina captée à Londres par la BBC, en citant un communiqué publié après une réunion conjointe du Conseil de commandement de la révolution et de la direction du parti Baas, présidée par Saddam Hussein.

Pierre Joxe, ministre français de la Défense, a annoncé hier que son pays était prêt à envoyer une dizaine d'avions « pour assurer la protection de la zone de l'Irak au-dessous du 32e parallèle ».

Londres avait annoncé dès mardi qu'il était prêt à envoyer six avions de chasse Tornado dans le même but.

Des responsables du gouvernement britannique ont affirmé hier que l'interdiction pourrait survenir dans les tout prochains jours.

Un responsable du Pentagone a déclaré hier, avant la réponse lancée par Bagdad, que l'attitude des alliés dépendrait de la réaction de Saddam Hussein. « Cela dépend de jusqu'où Saddam Hussein veut aller, et personne ne peut prédire ce qu'il a en tête », a-t-il dit. « Peut-être que des avions irakiens seront abattus. Peut-être que non. Personne ne sait ».

Dans leur communiqué, les autorités irakiennes déclarent que les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France « tentent, dans le contexte d'un plan colonialiste pernicieux, de créer un second foyer de destruction dans la partie sud du pays (...) dans le cadre d'un complot pour diviser l'Irak, y restaurer le vieux système colonialiste, piller ses richesses et asservir son peuple ».



Une fumée épaisse se dégageait hier des étages supérieurs de l'ancien édifice du gouvernement bosniaque, abandonné à la suite de bombardements antérieurs.

Pluie d'obus sur Sarajevo

SARAJEVO, Bosnie-Herzégovine (AP, AFP) — Une pluie d'obus de mortiers et de roquettes s'est abattue, hier, sur Sarajevo. Le principal hôpital de la capitale bosniaque a été atteint et l'ancien édifice du gouvernement était la proie des flammes après avoir été touché dans par trois obus.

Un casque bleu ukrainien est au nombre des 42 personnes qui ont été tués hier en Bosnie. Le militaire de l'ONU a reçu une balle à la poitrine, tiré par un tireur embusqué. Un porte-parole de la force onusienne a précisé que l'Ukrainien se trouvait dans la cour de la caserne Maréchal Tito, au centre de Sarajevo, quand il a été atteint. Il ne portait pas de gilet pare-balle.

La capitale bosniaque assiégée

était recouverte d'un nuage de fumée noire provoqué par l'incendie ainsi que par plusieurs autres qui se sont déclarés en divers endroits de la ville à la suite des bombardements dans l'après-midi.

L'ex-siège du gouvernement, un édifice de 20 étages, a été touché par des tirs de gros calibre.

La caserne de Sarajevo où sont cantonnés les Casques Bleus ukrainiens aux cotés d'éléments de l'armée bosniaque, a pris feu hier soir dans un bombardement au mortier.

Le toit de la caserne Maréchal Tito a pris feu et huit véhicules des soldats ukrainiens ont été détruits par les obus.

L'ancien bâtiment du gouvernement bosniaque, inoccupé depuis le début des hostilités car cible régulière des obus et utilisé par des tireurs embusqués, a également pris feu et l'incendie était visible à plusieurs kilomètres à la ronde.

Sur le plan humanitaire, les deux convois dépechés mercredi par le gouvernement de Belgrade n'étaient toujours pas parvenus hier après-midi à joindre les villes de Gorazde et Sarajevo, tous deux étant bloqués à quelques kilomètres de leur destination.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

27800935

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

Plus de **3 500 points** offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

CLUB Multi points

ONIGA

VÊTEMENTS IMPRIMÉS

Plus d'un million de t-shirts vendus

- Service de graphisme
- Concepts personnalisés
- Financement

6 4 9 - 7 0 7 0

De l'aide pour les Somaliens

MOMBASA, Kenya (AFP, Reuter) — Les livraisons d'aide alimentaire américaine aux Somaliens menacés par la famine doivent commencer cet après-midi avec un premier vol à destination de la ville kenyane de Wajir, où se trouvent des réfugiés somaliens, a indiqué hier un diplomate américain. Les États-Unis ont prévu d'envoyer 145 000 tonnes de vivres en Somalie au cours des prochaines semaines. Plusieurs responsables d'organisations humanitaires présentes en Somalie ont estimé que la famine provoquait quotidiennement la mort de 1000 à 2000 personnes par jour.

Eureca est opérationnelle

PARIS (AFP) — La plate-forme laboratoire spatiale Eureca est pleinement opérationnelle et a entamé la réalisation des 50 expériences prévues sur la plupart de ses 15 appareils de vol, a indiqué hier l'Agence Spatiale Européenne (ESA), dans un communiqué. Eureca Tourne autour de la Terre à 508 km d'altitude sur une orbite parfaitement stable sur laquelle elle doit séjourner six à neuf mois.

Le roi Hussein opéré

ROCHESTER, Minnesota (Reuter) — Les chirurgiens de la clinique Mayo ont retiré le rein gauche du roi Hussein de Jordanie et ont délogé son conduit urinaire hier, a déclaré un porte-parole de l'établissement. Des examens sont effectués sur des tissus prélevés dans l'urètre du souverain, a ajouté le porte-parole, qui a refusé de préciser la nature de ces tests. Le roi était arrivé lundi aux États-Unis.

Viol conjugal

BATON ROUGE, Louisiane (Reuter) — Un Américain a été condamné hier à la prison à vie pour avoir violé son épouse devant leurs deux jeunes enfants. Willie Williams est la première personne à être jugée pour viol d'un conjoint aux termes d'une nouvelle loi en Louisiane. Le juge Foster Sanders a noté que l'accusé n'avait exprimé aucun repentir pour cet « acte brutal et terrifiant ».

Incendies en Californie

SAN ANDREAS, Californie (AP) — Près de 14 000 personnes ont dû être évacuées et 37 maisons ont été détruites dans l'incendie qui a ravagé 6000 ha en Californie depuis dimanche, ont annoncé les pompiers. L'étendue du sinistre pourrait doubler avant de pouvoir être maîtrisé, estiment les pompiers.

Embuscade en Afghanistan

ISLAMABAD (Reuter) — Les forces du Hezb-i-Islami de Goulboudine Hekmatyar ont déclaré hier avoir attaqué une colonne blindée venant au secours du gouvernement de Kaboul et l'avoir forcée à retourner vers le nord du pays. Les combattants du Hezb ont tenu une embuscade à un convoi de 200 véhicules et 3000 miliciens ouzbeks qui venaient du nord, par la route de Salang, pour renforcer les forces gouvernementales de Kaboul. La colonne a subi de lourdes pertes.

Agent double arrêté

STOCKHOLM (AFP, AP) — L'agent double américain Edward Lee Howard, résident en Suède depuis environ un an, a été arrêté hier dans la capitale suédoise, son visa étant parvenu à expiration. Howard avait obtenu un visa de six mois à Moscou en novembre dernier, quand il avait dû fuir la Russie après l'échec du putsch des conservateurs communistes. Howard est un ancien agent de la CIA qui s'était enfui en Union Soviétique après s'être fait renvoyer des services secrets américains en 1985.

Défaite de Pindling

NASSAU (AFP) - Lynden Pindling, à la tête du gouvernement des Bahamas depuis 25 ans, cèdera son poste de premier ministre à un dirigeant de l'opposition, Hubert Ingraham, à la suite de la défaite de son parti aux élections tenues mercredi dans cette île des Caraïbes. Le parti d'Ingraham a remporté 31 des 49 sièges.



Nicolai Alexyev, 28 ans, a déposé hier une gerbe de fleurs à l'endroit où, un an plus tôt, un de ses amis avait été tué au moment de l'échec des putschistes.

La Russie fête l'anniversaire du putsch raté

MOSCOU (Reuter, AFP) — Des milliers de Russes se sont rassemblés devant le parlement de Russie à Moscou hier soir pour célébrer le premier anniversaire du coup d'État manqué des conservateurs communistes.

« La Russie renaitra. On ne peut pas retourner au passé », a déclaré le prêtre militant Gleb Yakounine depuis un balcon.

« La Russie peut lever la tête avec fierté », a dit pour sa part le ministre des Affaires étrangères Andreï Kozirev à la télévision. « L'ère de la démocratie est arrivée ».

Les manifestants ont brandi des drapeaux russes en scandant « à bas le Parti communiste », comme un an auparavant devant la même Maison-Blanche abritant le pouvoir russe.

La foule a applaudi le premier ministre réformiste Egor Gaidar lorsqu'il est apparu au balcon.

Il y a un an, dans la nuit du 20 au 21 août, trois jeunes gens étaient tués par des chars de l'armée dont les occupants tentaient d'échapper à la foule qui les entourait. Ils allaient être les seules victimes du putsch raté.

Revers des ultras israéliens

JÉRUSALEM (d'après Reuter) — Le gouvernement israélien a suspendu hier une forme d'aide au logement pour les Juifs sur la plus grande partie des territoires arabes occupés, a annoncé le ministère israélien des Finances.

Cette décision représente un dur coup pour les « faucons » qui rêvent d'annexer la Cisjordanie et la bande de Gaza.

Aryeh Greenblatt, porte-parole du ministère, a déclaré que les propriétaires de logements en Cisjordanie et dans la bande de Gaza — à l'exception de zones proches de Jérusalem et de la vallée du Jourdain — ne bénéficieraient plus de conversions de leurs prêts hypothécaires en subventions. Mais au cours de la même

journee, une commission militaire a pris une décision sans précédent qui pourrait attribuer à des citoyens israéliens des terrains ayant appartenu par le passé à leurs parents en Cisjordanie.

Selon Shmuel Shamir, avocat de la famille de Yaacov Schechter, décédé, cette commission a accordé aux héritiers de ce dernier un terrain qu'il avait acheté en Cisjordanie en 1937 et qu'il avait quitté pendant la guerre de 1948 entre Israël et les pays arabes.

MAISON DES SEMICONDUCTEURS

Spécial upgrade!

Cartes maîtresses	Disque dur
386SX-16 190\$	Seagate 44mb 28ms 259\$
386SX-25 210\$	Seagate 80mb 19ms 375\$
386DX33 359\$	Maxtor 120 mb 15ms 449\$
486DX-33 799\$	SIMM 1mb 39,99\$
486DX-50 1469\$	

Autres spéciaux de la Maison :

Caisse de papier 2200f.....16,95\$ Paquet de papier 500f.....4,99\$

Ruban pour Raven.....14,95\$ "Toner" pour HP II + III...99,99\$

Fiez-vous au spécialiste du modem.

Fax/Modem 2400/9600	129,99\$	Supra
Fax/Modem 9600/9600	339,99\$	Modem
Fax/Modem 14400/14400	419,99\$	

60 \$ pour l'installation, vérification et garantie de 1 an. Nous prenons les cartes 286 en échange.

Imprimantes

NX 1001, 9 pins, 180 cps	179\$	NX 2430, 24 pins, 240 cps	
NX 1020, couleur 9 pins	259\$	11 polices résidentes	
NX 2420, couleur 24 pins	424\$	360 DPI, silencieux	349\$

Câble inclus avec les imprimantes

star

PLAZA LAVAL

2750, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy

659-7767

LES ENTREPRISES ROBERT CÔTÉ

- Distributeur de matériel électrique
- Spécialités industrielles

choix service qualité

QUÉBEC
165, des Cèdres
Québec, Qc G1L 1M8
(418) 626-1142 Fax: 626-7672

SAINT-ROMUALD
2044, 3e Rue
Saint-Romuald (QC) G6W 5M6
(418) 839-1257 Fax: 839-5848

QUE DIRIEZ-VOUS DE PROFITER DE 2 MOIS GRATUITS

lors de votre prochaine location de téléavertisseur?

Maclean Hunter Paging

LE MESSAGE PASSE TOUJOURS

812, Marguerite-Bourgeois • 688-7777

Les modèles offerts peuvent différer de l'illustration.

VENTE DE TAPIS DE PERSE

Depuis plusieurs générations, des marchands de tapis entraînent leur marchandise de bazars en bazars, dans le monde entier. La compagnie iranienne H.A.M., en collaboration avec un groupe de distributeurs de TAPIS DE PERSE, après avoir passé deux mois en Iran, est fière de vous présenter la plus belle sélection de tapis persans sous un même toit. Cette sélection de plus de 2000 pièces de 1' X 1' à 17' X 33' et de tapis de couleur jusqu'à 22 pieds de longueur comprend des pièces que vous ne retrouverez que dans les musées et chez les collectionneurs privés. Des pièces de collections telles que:

- POILS DE CHÈVRE SUR SOIE par SAYRAFYAN
- NAIEN laine et soie par HABBIVAN
- MASHHAD antique par AMOUCGHJI (110 ans)
- Soie QUM jusqu'à 9' X 12' - soie TABRIZ jusqu'à 10' X 13' et KASHAN ET TURKMAN pure soie
- Pièces semi-antiques de YAZD, KASHAN, FARAHAN, ISFAHAN ET BAKHTIARY

JUSQU'À 50% DE RABAIS SUR TOUT NOTRE INVENTAIRE

LES DIMANCHE ET LUNDI 23 et 24 août, de 11 h à 21 h

Liste partielle des tapis: vaste sélection d'articles de collection tels que SOIE QUM, ISFAHAN, IMP. TABRIZ, SAROUK, BIAR QUM, NAIEN, ARDABIL, SHIRAZ, MAZLEGHAN, HERIZ dans une variété de designs tels que SHAH ABBAS, ARBRE DE LA VIE, SCÈNES RELIGIEUSES, etc. De magnifiques KLIMS, SACS, SACO-CHESES DE SELLE et autres pièces décoratives.

Même si vous ne côtoyez pas le marché des tapis persans, venez constater par vous-même et vous verrez que nos prix se comparent aux prix de gros affichés en Iran. Ne manquez pas cette vente de deux jours et profitez-en avant que nous quittons pour d'autres villes canadiennes.

HOLIDAY INN

3125, boulevard Hochelaga
Sainte-Foy (Québec)

EXEMPLES DE BAS PRIX

Kashhad	10 x 13	2950\$
Ferdous	7 x 10	850\$
Yalensah	3 x 5	585\$
Tabriz	13 x 20	6500\$

Une filiale de Keshmiri Holdings Co. Ltd., Calgary, Licencé: 80650

DES TAPIS DE PERSE. POUR LES FINS CONNAISSEURS, AU SERVICE DES CANADIENS D'UN Océan À L'AUTRE DEPUIS 1968.

Accumulez vos points et profitez d'escomptes substantiels

Le Club

LES POINTS CORRESPONDENT AU PRIX DE L'APPAREIL SANS LES TAXES

Carte de membre

AVENTURE

ELECTRONIQUE

Le nouveau choix des Québécois

GRATUITE

LA CARTE SOLEIL

Pour 4 personnes
Fossambault-sur-le-lac
St-Joseph

Valeur 35\$

CAMPING LAKE GERMAIN

AVEC TOUT ACHAT DE 250\$ ET PLUS.

NOUS GARANTISSONS LES MEILLEURS PRIX*

* DURANT LES 30 JOURS SUIVANT L'ACHAT AUX MÊMES CONDITIONS, CHEZ UN MARCHAND AUTORISÉ DANS LA VILLE DE QUÉBEC

JVC

220 WATTS TOTAL

SYSTÈME AUDIO avec TÉLÉCOMMANDE & LECTEUR LASER

RÉCEPTEUR

- Égalisateur 5 bandes
- Présélection 40 stations

LECTEUR LASER

- Suréchantillonnage quadruple
- Index de recherche

DOUBLE CASSETTE

- Dolby B
- Copie haute vitesse

HAUT-PARLEURS

- 3 voies

Rég.: 1099.00

899\$

MEUBLE INCLUS
Valeur de 100\$

SONY

LECTEUR LASER PROGRAMMABLE

RABAIS DE 30\$

Rég.: 229.00

199\$

- Quadruple échantillonnage
- Convertisseur double N/A
- Programmation
- Recherche/ Répétition et lecture aléatoire

LAURÉAT

MERCURIADES 1992
Commerce de détail

Le plus grand spécialiste en électronique au Québec

GRATUIT 500\$ EN LOCATION DE FILMS VIDÉO*

Avec tout achat de 250\$ et plus, avant taxes. 4 films par sem. pendant 1 an.

PACKARD BELL

LEGEND 300X

ORDINATEUR 386SX à 8/16 MHz

- Disque rigide de 85 Mo, 20ms, interface IDE
- Mémoire vive 2 Mo, extension possible 5 Mo
- Lecteurs 1,2 Mo/1,44 Mo
- VGA 800x600 intégré
- Souris
- Clavier étendu 101 touches
- 3 cartes extension

Moniteur en sus **999\$**

INCLUS!
MS-DOS™ 5.0
Lotus® Works

Rég.: 1199.00

999\$

Canon

GAMESCOPE 8mm ZOOM 8x - 2 LUX

- 180° FlexiGripMC
- Autofocus avec macro
- Blanc automatique

TÉLÉCOMMANDE PILE & ADAPTEUR INCLUS

Rég.: 899.00

749\$

BASF

CASSETTES VHS

T-120

9\$

SONY

Magnéscope VHS

HI-FI STEREO 4 TÊTES

VCR plus+

NOUVEAU 1993 MODÈLE

Rég.: 549.00

549\$

- Programmeur instantané VCR Plus +
- Va et vient à deux modes de fonctionnement
- Messages d'erreur bilingues
- Programmation 8 émissions/1 mois

POSSIBILITÉ DE 2500\$ EN CRÉDIT INSTANTANÉ

Sujet à l'approbation du crédit

NIKKO

AFFICHAGE À L'ÉCRAN TÉLÉCOMMANDE

QUANTITÉ LIMITÉE 1 PAR CLIENT

Affichage à l'écran:
Volume/Canal/Minuterie/Ajustements

- 181 canaux
- Minuterie programmable
- Entrées audio/vidéo

Plus que 3 JOURS

Rég.: 649.00

499\$

28" STÉRÉO

DICTIONNAIRE HARRAP'S

ANGLAIS/FRANÇAIS

HARRAP'S
French-English
Anglais-Français

SHORTER

Rég.: 39.99

29\$

HITACHI

Performance exceptionnelle

MAGNÉSCOPE avec AUTO-NETTOYAGE DES TÊTES

RABAIS DE 20\$

Rég.: 299.00

279\$

- Double azimuth
- Entrée & sortie audio/vidéo
- Télécommande "Intelascan II"
- Synthonisateur 181 canaux
- Chargement rapide
- Transmetteur "Video Brain"

Panasonic

KX-T1460

TÉLÉPHONE SANS FILS

Rég.: 169.00

169\$

RÉPONDEUR

TELECOMMANDE PAR TONALITÉ

Rég.: 149.00

149\$

POUR L'ACTIVATION DE VOTRE CELLULAIRE

CANTEL AGENT AGRÉÉ

CONCEPT NOVATEUR

La Plus Grande Surface d'Électronique au Québec!

QUÉBEC 628-5500

Centre Commercial Place Lebourgneuf

HEURES D'AFFAIRES
LUNDI-MARDI 9h 00 à 17h 00
MERCREDI-JEUDI-VENDREDI 9h 00 à 21h
SAMEDI 9h à 17h

60 BOUTIQUES AU QUÉBEC

Le No 1 En Électronique

- Galeries de la Capitale
- Galeries Chagnon
- Place Fleur de Lys
- Place Laurier
- Place du Royaume - Chicoutimi



Week-End

A SURVEILLER
LES ACTIVITÉS DU WEEK-END

Parmi les différentes activités artistiques du week-end, les journalistes de la section **ARTS et SPECTACLES** vous font part de leurs suggestions.

La Transat animera les alentours du Vieux-Port en fin de semaine

QUÉBEC — Inutile de chercher et de se demander quoi faire et où aller en fin de semaine : une balade dans le secteur du Vieux-Port de Québec s'impose, aujourd'hui ou demain, et il ne faut surtout pas manquer le départ de la transat entre Québec et Lévis, dimanche, à 12 h 10.

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

Une flotte de 17 voiliers de course (monocoques, trimarans et catamarans), dont la longueur oscille entre 40 et 85 pieds et dont les mâts s'élèvent parfois jusqu'à 100 pieds, sont alignés dans les bassins intérieur et extérieur du Vieux-Port.

Le secteur entourant l'écluse (pont-levis) a été baptisé pour l'occasion « Village Transat ». Si la marée n'est pas trop basse, l'accès aux pontons est alors permis au public. Les gens peuvent côtoyer et même engager la conversation avec les plus grands skippers au monde et leurs équipiers.

La troisième présentation de la transat Québec/Saint-Malo réunit en effet les meilleurs voiliers de course hauturière. Il vaut la peine de s'attarder autour des trimarans Primagaz, Pierre 1er, Fujicolor, Haute-Normandie, Allianz Via Assurances, Bagages Superior, Côte de Gaspé et du catamaran Cépâl. La longueur et les équipements sophistiqués des mono-

coques Hunters's Child, La Poste, ACY Grassetto, Merit Cup, Ville de Saint-Malo, Olé, Pen Duick VI, Concarneau-Finistère et Misco valent eux aussi le détour.

Pendant tout le week-end, de l'animation pour les plus jeunes est prévue sur le site du Village Transat, alors que des spectacles seront donnés en soirée à l'Agora. Au menu : le légendaire Capitaine Bonhomme et la chanteuse Céline Dion.

Et, pour une fois cet été, Dame Nature sera du bord des Québécois. Le ciel doit en effet être ensoleillé jusqu'à dimanche inclusivement, avec des températures idéales pour la promenade, soit entre 22 et 25 degrés Celsius.

Pour le départ de la transat, dimanche (le canon tonnera à 12 h 10 précises), le meilleur endroit n'est pas nécessairement l'emplacement du Vieux-Port. L'idéal est de compter 30 minutes de plus que d'habitude pour circuler en automobile dans les secteurs du boulevard Champlain, du Port et même des plaines d'Abraham.

Les meilleurs points de vue sont situés en haut des falaises

qui surplombent le fleuve, tant du côté nord que sur la rive sud. Les voiliers tourneront en rond entre Sillery et le pont de Québec dans les heures qui précéderont le départ.

Vers midi, ils commenceront à s'aligner près d'une ligne perpendiculaire, à la hauteur du Club de yacht de Québec (marina de Sillery). Puis, à 12 h 10, si le vent est d'ouest, les spis (grosses voiles-ballons) multicolores se gonfleront à l'avant des multicoques et des monocoques pour propulser la flotte vers la pointe ouest de l'île d'Orléans.

Tous les voiliers passeront obligatoirement du côté sud de l'île, pour filer vers l'est. La Pointe de la Martinière (à Lévis) et les secteurs sud et ouest de l'île sont en outre des endroits intéressants pour voir la progression des bateaux.

L'accessoire à ne pas oublier est sans contredit une lunette d'approche, qui aidera à mieux identifier les voiliers qui se tiendront au centre du fleuve.

Mike Birch au départ

D'autre part, Mike Birch pourra finalement faire la transat avec un seul autre équipier à bord de son trimaran ultra-léger, le *Bagages Superior*. Cependant, il ne sera admissible à aucun trophée ou prix. Ainsi en a décidé, hier, le jury international qui avait été appelé à se prononcer sur la demande de dérogation déposée par Birch plus tôt cette semaine.

À cause de la petitesse et de la légèreté de son bateau, le skipper canadien a démontré qu'il était trop dangereux de faire la course avec plus de deux personnes à bord. La course en équipage prévoit qu'au moins trois personnes doivent faire la course à bord de chaque voilier. Chaque équipier représente un poids supplémentaire de 450 livres en eau et nourriture et ce poids aurait pu faire enfourner le voilier dans les vagues.

Pour rendre légale sa décision, le jury a créé une nouvelle

classe, dite de démonstration. Birch et son équipier, le Montréalais Gerry Roufs, ne seront par contre pas admissibles aux bourses et trophées décernés aux vainqueurs de chaque classe et catégorie.

TRANSAT QUÉBEC-SAINTE-MALO

- 14 h et 18 h 30. Musique de la Reserve Navale (50 musiciens). Village Transat (Port de Québec).

- 18 h. Des ronds dans l'eau. Baie de Beauport.

- 20 h 30. Soirée des équipages. Le Capitaine Bonhomme gagne du terrain. Agora du Port de Québec.

CINÉMA

Colomb et Kubrick

Toute l'attention va à « Christopher Columbus - The Discovery », la première des deux superproductions consacrées à la découverte de l'Amérique. On la doit à John Glen, l'auteur de plusieurs « James Bond ». La version attendue de Ridley Scott avec Gérard Depardieu et Sigourney Weaver ne sortira qu'à l'automne. Il faut aussi voir ou revoir un classique sur la violence urbaine, « Clockwork Orange - Orange mécanique », toujours d'actualité vingt ans après. Les deux films sortent en anglais et en français.

LÉONCE GAUDREAU

MUSIQUE

Chorale de France

Chaque été nous amène la visite de quelques chorales de l'étranger. Tournus, petite ville de Bourgogne de 7500 habitants, nous délègue ses « Baladins », ensemble qui regroupe quelque 75 voix d'homme et de femme sous la direction de Bernard Grillet. Demain à l'église Saint-Jean-Baptiste à 29 h.

MARC SAMSON

THÉÂTRE



Les papillons de nuit

Du rire, de l'intelligence et de la sensibilité : la comédie de Michel Marc Bouchard « Les papillons de nuit », présentée au Théâtre de la Fenière, est la plus fine qu'il m'a été donné de voir cet été. Jusqu'au 5 septembre.

MARIE DELAGRAVE



Les gens peuvent côtoyer et engager la conversation avec les plus grands skippers au monde et leurs équipiers.



Florence Artaud... fin prête pour le départ.



VIDÉO

par RÉGIS TREMBLAY
LE SOLEIL

LES NOUVEAUTÉS

« Tous les matins du monde », une rencontre au sommet!

Tous les matins du monde n'est pas seulement un film : c'est la rencontre historique du bon cinéma, de la grande musique et de la vraie littérature ! Le grand mérite du réalisateur Alain Corneau restera d'avoir confié à un écrivain de haut vol, Pascal Quignard, le soin d'écrire le scénario et les dialogues de ce film racontant la vie du déroulant Monsieur de Sainte-Colombe.

Tous les matins du monde est un chef-d'oeuvre, ne serait-ce que parce qu'il sait rendre avec une vérité hallucinante le génie et l'âme de Sainte-Colombe, un auteur méconnu du Grand siècle qui fut dépassé (du moins, socialement) par son élève, Marin Marais. Le film de Corneau est une introspection vertigineuse de l'obsession créatrice, qui se confond avec un désir surhumain de pureté. Toutes les images, toutes les notes, tous les mots se fondent ici en une même expérience extatique.

L'autre

On pourrait parler en termes presque identiques du film de Bernard Giraudeau, *L'autre*, d'après le roman d'André Chéhid. Là aussi, la littérature vient transfigurer le cinéma et lui donner le don de la parole poétique et de l'image symbolique. Pareillement, il s'agit d'une méditation prenante sur la pulsion créatrice, cet instinct qui nous change en dieux ! Un vieil homme (Francisco Rabal) voit un jeune inconnu disparaître dans les décombres, pendant un tremblement de terre. Alors que tous le croient mort, le vieillard reste sur place, à espérer. Par où il est montré que le désir d'enfantement s'accorde aussi au masculin.

Sarah

La petite maison dans la prairie, ou le romantique voyage dans le temps ! Tel est l'attrait qui enrobe ce film assez traditionnel. Glenn Close incarne Sarah, une femme de la ville qui n'a qu'à répondre à une petite annonce pour se retrouver dans les collines du Kansas, au milieu d'une famille toute faite : il y a les deux enfants sans mère et le père sans épouse (Christopher Walken). Du prêt-à-aimer !

Les mémoires d'un homme invisible

Il fallait bien que les super truqueurs de Hollywood « reviennent » un sujet aussi sensationnel ! On s'étonne que ce « remake » n'ait pas été tourné plus tôt. Indépendamment de Chevy Chase, l'invisibilité demeure un truc irrésistible. À voir !

Arrivages en vrac

Rush (v.f.) Deux flics pris au piège de la drogue. Honnête. *Medicine Man*. Avec Sean « Macho » Connery. *Being at home with Claude*. « Being » aux hommes « with violence ». *Le secret est dans la Sauce*. Quatre âges de la femme. *Les Blancs ne savent pas sauter*. Racisme permis.

Catherine Deneuve • Vincent Perez
INDOCHINE
GALERIE CAPITALE 529-3455
5401 Boul. Des Galeries 14h15, 17h15, 20h15

A STRANGER AMONG US
Version anglaise
GALERIE CAPITALE 529-3455
5401 Boul. Des Galeries 12h35, 14h45, 16h55, 19h05, 21h15

FAMOUS PLAYERS
ROCK'N NONNE
GALERIE CAPITALE 529-3455
5401 Boul. Des Galeries 12h50, 14h55, 17h05, 19h20, 21h30
Pinocchio
GALERIE CAPITALE 529-3455
5401 Boul. Des Galeries 12h35, 14h30

CHÉRIE J'AI GONFLÉ LE BÉBÉ
GALERIE CAPITALE 529-3455
5401 Boul. Des Galeries 12h45, 14h45, 19h15

DIGGSTOWN
PLACE QUÉBEC 575-6524
5 Place Québec 19h

WHISPERS IN THE DARK
STE-FOY 656-8592
2500 Boul. Laurier 19h05, 21h10

COOL WORLD
Version française
GALERIE CAPITALE 529-3455
5401 Boul. Des Galeries 16h30, 19h, 21h15

RAISING CAIN
PLACE QUÉBEC 575-6524
5 Place Québec 19h25, 21h20

“SUPERBE” - Liz Braun, TORONTO SUN
“PUISSANT” - David Ansen, NRWSWEEK
“STUPÉFIANT” - Louis B. Hobson, CALGARY SUN
“CLASSIQUE” - Richard Corliss, TIME MAGAZINE
“PROFOND” - Catherine Dunphy, TORONTO STAR
“CHEF D'OEUVRE” - Michael Walsh, VANCOUVER PROVINCE
UNFORGIVEN
Version anglaise
GALERIE CAPITALE 529-3455
5401 Boul. Des Galeries 18h45, 21h10
Version française
PLACE CHAREST 529-9745
Dumont et Boul. Charest

Il se passe quelque chose d'étrange sur les ondes.
STAY TUNED
Version française
PLACE CHAREST 529-9745
Dumont et Boul. Charest
CINEMA LIDO 837-0234
Montréal-Lévis
PLACE DU ROYAUME 545-6284
Chicoutimi
ALMA 688-0181
CINE-PARC SAGUENAY
1175 Rue St-Pierre, Saguenay
CINE-PARC BEAUPORT
Rue de la Paix, Ste-Étienne
Version originale anglaise
STE-FOY 656-8592
2500 Boul. Laurier
19h10, 21h15

LA PARTIE LA PLUS EXCITANTE DE L'AVENTURE EST L'HISTOIRE QUI N'A JAMAIS ÉTÉ RACONTÉE!
CHRISTOPHER COLUMBUS THE DISCOVERY
Version française
IMPERIAL 549-9022
Chicoutimi
PLACE CHAREST 529-9745
Dumont et Boul. Charest
Version originale anglaise
STE-FOY 656-8592
2500 Boul. Laurier
Ven.: 19h30, 21h
Sem.: 13h05, 15h30, 18h30, 21h

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Editeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'édition:
MICHEL AUDET

La dette s'emballe

Pour éviter les déficits gouvernementaux répétés, le Conseil du patronat veut obliger nos gouvernements, par voie législative, à réaliser l'équilibre budgétaire des dépenses courantes. Cette suggestion radicale, même si elle est un peu simpliste, a le mérite de faire prendre conscience d'un des problèmes fondamentaux de notre société en cette fin du 20e siècle.

L'analyse publiée par le Conseil du patronat est percutante. Malgré les efforts poursuivis depuis quelques années, la dette des deux paliers de gouvernement continue de grimper. Elle atteignait près de 30 000\$ par citoyen québécois au 31 mars dernier, répartie à parts à peu près égales entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec.

Chaque travailleur qui paie des impôts doit actuellement supporter une dette publique d'environ 70 000 \$ et des dépenses d'intérêt de 6700 \$. Ce n'est pas seulement le niveau de cette dette qui inquiète, mais le fait qu'il continue de croître en dépit des compressions budgétaires proclamées haut et fort chaque année par les deux niveaux de gouvernement. Le Conseil prévoit que de 1990 à 1993, la dette totale fédérale-provinciale aura augmenté de 20 % pour chaque citoyen. Pendant cette même période, la croissance économique réelle sera presque nulle.

Il n'y a que deux façons de financer des dépenses publiques additionnelles : lever de nouveaux impôts ou emprunter pour faire payer, à notre place, les générations futures. Les chiffres du Conseil du patronat démontrent que les générations futures sont déjà hypothéquées à l'extrême et qu'on ne peut continuer de leur refiler les factures de nos dépenses d'épicerie.

La solution de nouvelles taxes doit également être écartée. « Trop de taxes, pas de taxes », dit un vieil adage. Le niveau de la taxation est tel que les contribuables recourent déjà à toutes sortes d'astuces pour l'éviter : le marché noir, le troc, les paiements sans factures sont devenus des modes réguliers de fonctionnement.

Reste donc une seule solution pour réduire le déficit : couper les dépenses publiques. C'est ce que nous disent les gouvernements mais ce discours est trop souvent contredit par des gestes quotidiens.

Les dépenses continuent de croître à un rythme de 3 à 4 % supérieur à l'inflation. Bien sûr, il y a la récession qui gonfle automatiquement les dépenses de sécurité du revenu et réduit les recettes fiscales. Mais n'est-ce pas là un rôle fondamental que les gouvernements occidentaux ont assumé depuis la grande dépression ? Et cela n'explique qu'une partie du problème.

Le déficit « s'auto-alimente », comme dit le Conseil du patronat, par le service de la dette qui est le poste de dépenses qui augmente le plus rapidement : le gouvernement fédéral consacre 36 cents par dollar de recettes rien que pour payer l'intérêt sur la dette. La taxe sur les produits et services (TPS) qui devait justement contrer cette tendance ne donne pas les résultats escomptés.

Faudra-t-il rendre illégale toute nouvelle initiative gouvernementale ? C'est l'effet que produirait une loi plafonnant les dépenses des gouvernements, comme le propose le Conseil du patronat.

Est-ce la seule façon de forcer les gouvernements à prendre des décisions impopulaires à court terme pour régler un problème structurel à long terme ?

L'expérience américaine démontre qu'une telle loi n'est pas une panacée puisque l'administration a trouvé le moyen de la contourner par d'autres législations.

Au rythme où ils empruntent, les gouvernements ne pourront plus rembourser les dettes accumulées. Les agences spécialisées de crédit suivent la situation de près et fixeront bientôt des plafonds aux dépenses publiques et au déficit.

Cette loi du marché évitera peut-être des débats au sein des gouvernements mais elle risque d'être plus sévère encore que la législation proposée par le Conseil du patronat.

MICHEL AUDET

LE SÉNAT JUSTE POUR RIRE



Carnet de voyage londonien

Quelques jours à Londres ne suffisent évidemment pas à comprendre Londres, pas plus qu'ils ne font oublier Québec. Ils suffisent tout au plus à inspirer quelques réflexions sur les deux réalités.

11 août

La première impression qu'impose Londres, c'est, forcément, sa circulation : pourquoi ces diables d'Anglais s'entêtent-ils à rouler à gauche, alors que, le bon sens le dit, c'est à droite qu'on doit conduire ? Puis, on se calme. On constate que le système, malgré tout, fonctionne, que la plupart des piétons et des automobilistes survivent. Et on se dit qu'il n'est peut-être pas si mauvais que quelque chose, chez soi, échappe aux influences étrangères. Tant mieux, bien sûr, si ce « quelque chose » est plus fondamental que la circulation des voitures...

13 août

Mes journées se passent dans les musées, les expositions, les boutiques. Le British Museum donne toujours la même impression de puissance et, je dois le dire, d'inconfort. On s'émerveille de cette capacité à présenter l'histoire et les œuvres d'art de la Mésopotamie, de l'ancien Iran, de la Grèce ou de l'Égypte, on est sidéré par les ressources d'un musée qui construit sur mesure la salle appelée à ne contenir à jamais que telle grande frise grecque, mais, en même temps, on se demande ce que peuvent penser les peuples qui doivent, pour lire leur propre histoire et admirer les œuvres de leurs ancêtres, visiter les musées de leurs anciens conquérants.

Certes, l'excuse est belle : sans l'intervention de l'empire anglais, tant d'œuvres d'art seraient disparues... D'autre part,

Laurent

LAPLANTE



peut-être doit-on à cette « mauvaise conscience » l'admirable gratuité du British Museum, de la National Gallery, de la Tate Gallery ! D'où l'ambivalence : fabuleuse... piraterie.

Il en coûtait pourtant quelque chose pour voir la fascinante exposition que la National Gallery consacre à l'exécution de Ferdinand Maximilien, roi français du Mexique, dans l'œuvre de Manet. Mais quelle page d'art et d'histoire ! Que d'aperçus sur l'engagement politique de Manet, sur ses liens avec le journaliste Henri Rochefort, avec Clémenceau ! Les trois principales versions que donne Manet de l'exécution du roi mexicain sont là, côte à côte : celle de Boston, celle de la National Gallery, celle de Mannheim.

Les dessins de Goya qui ont inspiré certains détails sont là. Le rôle de Degas pour rapécher la toile que la famille de Manet avait dépecée est aussi expliqué. Du beau travail.

Une question, sans doute naïve, me vient à l'esprit : pourquoi le visiteur de la National Gallery reçoit-il tant d'informations, simplement en lisant les notes murales qui accompagnent les tableaux, alors que le même visiteur n'obtient guère, en visitant l'exposition que le Musée du Québec consacre à Jean Paul Lemieux, que les titres des œuvres, leur date et le nom du propriétaire ? Manque de moyens ?

J'hésite à le croire, car toutes les informations souhaitables apparaissent dans le superbe ouvrage de Marie Carani intitulé « L'effet Lemieux ». Politique de la maison ? Plus probable, mais j'en suis quand même déconcerté. L'exposition sur Lemieux est belle ; on la fait trop peu éclairante.

18 août

Le retour, bien que moins pénible que l'aller, me fait toucher du doigt (et des reins) la pénible évolution suivie récemment par le transport aérien. Comme bien d'autres sans doute, je m'étais habitué à ce que les transports aériens soient tous et constamment luxueux. Quand la déréglementation a frappé, j'ai observé, comme tout le monde, une croissance disparité dans les tarifs, mais j'ai continué à croire, contre tout bon sens, que le confort demeurerait partout le même.

Je viens d'apprendre à mes dépens que le taux avantageux de Nationair ne me donnait droit qu'à un siège aux dimensions lourdement hypothéquées. Je me dis, cynique, que si les sardines se plaignent un jour d'être à l'étroit dans leur petite boîte, il faudra leur recommander Nationair.

Je me dis, plus sérieusement, que le nouveau régime vaut probablement mieux que l'ancien : je peux, à condition de consentir à des conditions de voyage moins moelleuses, voyager à meilleur compte. Si je tiens à voyager sans avoir les rotules dans la bouche, je paie un supplément. Nous sommes entrés dans une ère de concurrence et de choix. À moi, sans jeu de mot, de redescendre sur terre : à la différence de prix correspond une différence de confort.

Point de vue

Le Parti libéral du Québec à l'heure des choix

par Guy LAFOREST

Lorsque les membres du Parti libéral du Québec se réuniront en congrès spécial dans la Vieille Capitale le 29 août prochain, ils n'auront somme toute que deux véritables options à considérer : un référendum sur la souveraineté partagée, sur une forme d'union économique entre des États associés évoquée par M. Bourassa à Bruxelles, ou encore le report de l'opération référendaire. Telle est la conclusion qui s'impose suite aux développements de ces derniers jours dans la saga constitutionnelle à Ottawa. Voyons cela de plus près.

Bien que la chose continue de tenter Brian Mulroney, M. Bourassa ne pourra consentir à une formule quelconque de référendum fédéral, car cela équivaudrait à sacrifier un principe pourtant proclamé haut et fort au lendemain de l'échec de l'accord du lac Meech, soit la pleine liberté du Québec dans ses choix politiques et constitutionnels. Tout le monde sait par ailleurs

que Robert Bourassa a écarté l'idée d'un référendum sur l'indépendance, sur la souveraineté pure et dure.

Homme de parti d'abord et avant tout, M. Bourassa ne veut pas passer à l'Histoire comme celui qui a fait perdre au Parti libéral sa position hégémonique sur la scène politique du Québec au 20e siècle.

Il faut aussi mettre de côté, selon moi, l'hypothèse d'un référendum portant sur d'éventuelles offres de renouvellement du partenariat fédéral. Pour s'en convaincre, il suffit de suivre, à l'aide d'un calendrier et de l'expérience de 1987 au lac Meech, le déroulement de la conférence constitutionnelle réunissant le Québec et une cohorte de 16 délégations à Ottawa. Les partenaires en présence ont eu besoin de presque trois semaines pour régler, provisoirement, la seule question du Sénat.

On ne parviendra pas, d'ici au 29 août, à produire une entente globale liant formellement selon les termes de la loi 150 le gouvernement fédéral et ses homologues provinciaux, de même que

les diverses législatures.

Tout au plus réussira-t-on, vraisemblablement dans la solennité et l'harmonie historique de Charlottetown, mercredi ou jeudi prochain, à figurer un accord politique signé par les chefs de gouvernement, comme ce fut le cas au lac Meech le 30 avril 1987.

À cette époque, il y avait eu des changements importants et des négociations particulièrement ardues entre le texte du 30 avril et celui du 3 juin suivant au bloc Langevin à Ottawa. Fort de cette expérience, M. Bourassa ne fera pas de référendum sur des offres semblables avant d'avoir vu toutes les versions juridiques des documents pertinents.

Il insistera aussi pour que les textes définitifs soient scrutés à la loupe par la Commission parlementaire étudiant les nouvelles offres de partenariat constitutionnel. Je vois mal comment un tel travail pourrait être accompli entre le 28 août et le 9 septembre.

De façon plus fondamentale, il n'y aura pas de référendum sur les offres parce que M. Bourassa

voudra éviter l'erreur commise en 1987, alors que le Québec avait été la première province à ratifier le projet d'accord.

Les motifs que M. Bourassa risque d'invoquer pour reporter le référendum sont donc assez évidents : il constatera des progrès tangibles dans les négociations, le caractère politique plutôt que juridique des documents, la nécessité d'une étude approfondie en commission parlementaire, il recommandera aussi un sain réalisme compte tenu de la détérioration de la situation économique. Il parlera sans doute de la nécessité de maintenir la sacro-sainte unité de son parti.

Les fédéralistes inconditionnels ne veulent pas entendre parler d'un référendum sur la souveraineté. Celles et ceux qui demeurent fédéralistes tout en se réclamant de la vision selon laquelle le Canada a été fondé par deux peuples ou deux nations, ne peuvent se résoudre à partir en guerre pour un Sénat égal qui enferme le Québec dans un statut

de province comme les autres. Reporter le référendum, c'est éviter de choisir entre les deux camps, c'est garder le parti uni et l'avenir ouvert.

Toutefois, si le gouvernement du Québec décidait de retarder le rendez-vous référendaire, c'en serait fini de cette obligation de résultat qui est au cœur de la stratégie de M. Bourassa face au Canada anglais depuis l'échec de Meech. L'urgence s'estomperait et l'impasse risquerait de persister pendant longtemps. Cela découragerait aussi tous ceux qui ont investi beaucoup d'énergie dans les aventures du rapport Allaire et de la Commission Bélanger-Campeau. Cela minerait aussi, d'après moi, le capital de confiance que le Parti libéral a amassé depuis plusieurs décennies dans la population québécoise.

En reportant le référendum, M. Bourassa éviterait de trancher, il prolongerait la crise tout en dilapidant une bonne partie de sa légitimité. En jouant la carte de l'unité à tout prix, en se

rangeant derrière les Elkas, Gauthier et Parisella qui l'invitent à céder à la tentation du moratoire, M. Bourassa s'enferme dans la logique du court terme, sacrifiant peut-être la position prépondérante du Parti libéral sur l'échiquier politique québécois.

La dernière option, celle qui semble déplaire à l'entourage le plus immédiat de M. Bourassa, c'est la formule de la souveraineté partagée et des États associés. Une telle formule dégagerait un large consensus dans la population québécoise. Le Parti québécois, en dernière analyse, n'aurait pas d'autre choix que de s'y rallier. Face à un tel consensus, le Canada anglais s'offusquerait d'abord et négocierait ensuite.

Les congressistes libéraux auront à choisir entre l'unité à tout prix et un avenir ouvert pour leur parti, à la lumière des « intérêts supérieurs » du Québec.

M. Laforest est professeur de sciences politiques à l'université Laval.



Joe Elliott occupait la scène dépeignée, sans aucune caisse de son ou amplificateur pour nuire à la vue. Le chanteur du groupe (en mortaise) n'a pas déçu ses fans.

Plein les oreilles et plein la vue pour les 11 000 inconditionnels de Def Leppard

QUÉBEC — Après une absence de quatre ans, les gars de Def Leppard étaient attendus avec impatience et ils n'ont rien laissé de hasard pour leur nouvelle tournée. C'est ce qu'environ 11 000 inconditionnels ont pu constater hier soir au Colisée. Un show où ils en ont eu plein la vue... et plein les oreilles.

par MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

Def Leppard a mis le paquet. Comme pour se faire pardonner de sa longue absence. Mais, si l'on se fie à l'accueil réservé au groupe dès que les premières notes de *Stagefright* se sont fait entendre, il n'avait pas grand effort à faire pour obtenir ce « pardon »!

Joe Elliott a tenu à expliquer à

la foule les circonstances qui ont entraîné ce « passage à vide » tout en saluant le défunt Steve Clark et en présentant le guitariste qui a pris la relève: Vivian Campbell.

Tout comme pour le précédent concert du groupe à Québec, les musiciens évoluaient sur une grande scène installée au centre de la patinoire.

Une scène dépeignée, aucune caisse de son ou amplificateur ne pouvant nuire à la vue, avec au

plancher une reproduction de l'oeil qui figure sur la pochette du récent *Adrenalize*.

Au centre, trônait sur une mini-scène surélevée, le batteur Rick Allen.

Si ses complices dotés d'instruments sans fils peuvent arpercer cette scène en tous sens, Allen lui peut compter sur une scène qui pivote, se déplace et s'élève!!

Au niveau visuel le groupe en a mis plein la vue. On n'a pas lésiné! Le dispositif est imposant (« varilite » et énormes bras métalliques qui se déplacent) et utilisé à bon escient.

Lumières et lasers ont été pour

ainsi dire constamment mis à contribution et ont enrobé efficacement les *Animal*, *Rocket*, *Some Sugar On Me*, *Photograph*, (pièces reprises en chœur par une foule qui s'était levée dès les premières minutes) *Women*, *Foolin'*, *Rock Of Ages* et autres classiques des maîtres du hard rock mélodique qui hier soir étaient dangereusement en forme.

Où aller à Québec

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

Cinéma

CANARDIÈRE (661-8575). Les mémoires d'un homme invisible (5) v.f. de *Memoirs of An Invisible Man*. Ven. 19h. G. Le Prince des mares (4) v.f. de *Prince of Tides*. Ven. 21h10. 13 ans. Prix d'entrée: Ven. 2,49\$.
CINÉ-PARC BEAUPORT (667-5362). Tous les soirs 19h. Ecran 1: Restez à l'écoute (5) v.f. de *Stay Tuned* et Le retour de Batman (3) 13 ans. Ecran 2: Contre-attaque (-) v.f. de *Rapid Fire* et Obsession fatale (5) v.f. de *Unlawful Entry*. 13 ans. Ecran 3: Jeune femme cherche colocataire (4) v.f. de *Single White Female* et Les Somnambules (6) v.f. de *Sleepwalkers*. 16 ans. Prix d'entrée: 7\$, 2\$ pour les 13 ans et moins.
CINÉ-PARC DE LA COLLINE (831-0778). Ven. 19h. Ecran 1: Chérie, j'ai gonflé le bébé (5) *Honey I Blow Up the Kid* et L'homme d'ancino (6) v.f. de *Encino Man*. Ecran 2: L'Esprit de Cain (4) v.f. de *Raising Cain* et La mort vous va si bien (4) v.f. de *Death Becomes Her*. 16 ans. Prix d'entrée: 7\$, 2\$ pour les 13 ans et moins. * Diffusé sur FM.
CINÉPLEX CHAREST (529-9745). Restez à l'écoute (5) v.f. de *Stay Tuned*, 12h20, 14h25, 16h30, 19h, 21h10. G. Impardonnable (3) v.f. de *Unforgiven*, 12h50, 19h05, 13 ans. Basic Instinct (4) v.f. 16h10, 21h40, 18 ans. Christophe Colomb (-) 13h, 16h15, 19h10, 21h45. La mort vous va si bien (4) v.f. de *Death Becomes Her*, 13h45, 16h45, 19h35, 21h50. G. Une ligue en jupons (5) v.f. de *A League of Their Own*, 13h30, 19h15. G. Obsession fatale (5) v.f. de *Unlawful Entry*, 16h20, 21h55, 13 ans. Contre-attaque (-) v.f. de *Rapid Fire*, 12h30, 14h35, 16h40, 19h05, 21h20, 16 ans. L'Esprit de Cain (4) v.f. de *Raising Cain*, 12h45, 15h, 17h, 19h20, 21h30, 16 ans. Jeune femme cherche colocataire (4) v.f. de *Single White Female*, 13h15, 16h, 19h15, 21h45, 16 ans. Prix d'entrée: 8\$, 6\$ pour les 14-20 ans, 4,25\$ pour les 6-15 ans et plus et les moins de 14 ans; 5\$ avant 18 h en semaine.
CLAP (650-CLAP). The Playboys (-) v.f. 12h15, 14h30, 16h45, 19h, 21h15. Léo (4) 13h, 19h30. L'Orange mécanique (2) v.f. de *Clockwork Orange*, 13h45, 16h30, 19h05 et 21h40. La Belle et le Bête (3) 15h15. G. Basic Instinct (4) v.f. 17h, 21h45, 18 ans. Prix d'entrée: 5\$, 4,25\$ moins de 14 ans et plus de 50 ans; 8\$ pour les *Super-Primeurs.
GALERIES DE LA CAPITALE (628-2455). Salle 1: Pinocchio (3) 12h35, 14h30. G. Le monde cool (4) 16h30, 19h, 21h15, 13 ans. Salle 2: A Stranger Among Us (5) 12h35, 14h45, 16h55, 19h05, 21h15. G. Salle 3: Single White Female (4) 12h45, 14h50, 17h, 19h10, 21h20, 16 ans. Salle 4: Chérie, j'ai gonflé le bébé (5) *Honey I Blow Up the Kid*, 12h45, 14h45, 19h15. G. *Unforgiven* (3) v.f. 16h45, 21h10, 13 ans. Salle 5: Indochine (4) 14h15, 17h15, 20h15. G. Salle 6: Rock'n'Roll (5) 12h50, 14h55, 17h05, 19h20, 21h30. G. Prix d'entrée: 8\$, 4,25\$ enfants et âge d'or.
LIDO (837-0234). Salle 1: Restez à l'écoute (5) v.f. de *Stay Tuned*, 13h, 19h, 21h. G. Salle 2: L'Esprit de Cain (4) v.f. de *Raising Cain*, 13h, 19h, 21h. 16 ans. Salle 3: Une ligue en jupons (5) v.f. de *A League of Their Own*, 13h, 16h45. G. Basic Instinct (4) 21h10, 18 ans. Salle 4: La mort vous va si bien (4) v.f. de *Death Becomes Her*, 13h, 19h. G. Unité spéciale (6) v.f. de *Universal Soldier*, 21h10, 18 ans. Salle 5: Jeune femme cherche colocataire (4) v.f. de *Single White Female*, 13h, 19h, 21h10, 16 ans. Prix d'entrée: 7\$, 5\$ pour les 13-17 ans; 3\$, pour les moins de 12 ans (sauf pour les films cotes 13 ans+) et plus de 65 ans.
MIDNIGHT (522-2828). Vidéos XXX. Assoufissements de sexe (-) 11h35, 14h25, 18h45. Anges bleus (-) 13h, 15h55, 20h10. Enfoncéur (-) 8h40, 21h35. Renegade (-) 10h10, 17h20, 23h05, 18 ans. Prix d'entrée: 7\$.
PARIS (694-0891). Babe, le Bambino (5) v.f. de *The Babe*. Ven. 19h. G. Beethoven (6) v.f. Ven. 19h15. G. J.F.K. (3) v.f. Ven. 20h. 13 ans. Mississipi Masala (4) v.f. Ven. 21h15. G. Méditerranée (3) v.f. Ven. 21h30. G. Prix d'entrée: Ven.: 2,49\$.
PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Diggs-town (4) v.f. Sem.: 19h. 13 ans. Clockwork Orange (2) Sem.: 21h. 16 ans. Salle 2: Raising Cain (4) Sem.: 19h25, 21h20, 16 ans. G. Prix d'entrée: 8\$, 4,25\$ enfants et âge d'or.
MIDNIGHT (522-2828). Vidéos XXX. Assoufissements de sexe (-) 11h35, 14h25, 18h45. Anges bleus (-) 13h, 15h55, 20h10. Enfoncéur (-) 8h40, 21h35. Renegade (-) 10h10, 17h20, 23h05, 18 ans. Prix d'entrée: 7\$.
CINÉMUSEE. Sept peintres du Québec; Jean-Paul Lemieux. 14h. Auditorium du Musée de Québec. Entrée libre avec le billet d'entrée du Musée.

Théâtre

FLAGRANT DELIRE, de Jack Sharkey et Leo W. Sears. 20h30. Théâtre d'été du Manoir du Lac Delage (848-1818). Billets: 20\$, 16\$ pour étud.
LES NONNES, de Dan Goggin. 20 h 30. Théâtre de l'Héritière (872-2011). Billets: 21\$ en semaine.
SOIRÉE MEURTRE ET MYSTÈRE AU BONAPARTE. Tous les vendredis. «Meurtre au Boulevard Rooms». Restaurant Le Bonaparte (647-4747). Coût: 32,95\$.
QUÉBEC DANS VOTRE ASSIETTE. Souper-théâtre. ven. 19h30. Café Victoria, 3405 boul. Hamel. Rés.: 877-4606.
LA VRAIE BROCHETTE SUR LIT DE RIRE. Souper-théâtre comique. 19h30. Restaurant Le Carcy, 84, Dalhousie, Vieux-Port. Rés.: 692-4612 ou 523-4639.
FAUT PAS PAYER, de Dario Fo. Adaptation de Normand Canac Marquis. 20 h. Théâtre La Pomme (876-2993). Billets: 20\$.
LES GRANDES CHALEURS, de Michel Marc Bouchard. 20 h 30. Théâtre de l'Île (872-1424). Billets: 21\$ en semaine.
L'AMOUR COMÈTE DOUBLE, de Norm Foster. 20 h 30. Théâtre d'été Stoneham (848-2411). Billets: 20\$.
LE TESTAMENT, de et mis en scène par Vincent Coulombe. 20h. Théâtre des Fantaisies Lyriques (652-1608). Prix d'entrée: 20\$.
LE VOYAGE À TROIS, de Jean De Létras. 20 h 30. Théâtre Paul-Hebert (829-2202). Billets: 21\$ en semaine.
URGENT BESOIN D'INTIMITÉ, de Chantal Cadieux. 20h30. Théâtre Beaumont St-Michel (884-3344). Billets: 23\$.
AIMER, BOIRE... ET MANGER, de Yves Cantin. 20h. Théâtre Lyrique du Nord, salle du centre de ski le Relais au Lac Beauport (849-7123). Billets: 22\$.
LA COULISSE EN FOLIE, de Michael Frayn. 20 h. Théâtre du Bois de Coulange, 1215, ch. St-Louis, Silley. 576 places. Billets: 20\$ en semaine. Rés.: 681-0088.
LES PAILLONS DE NUIT, de Michel Marc Bouchard. 20h30. Théâtre La Fenière, 1500 rue de la Fenière, Ancienne-Lorette. Billets: 21\$. Rés.: 872-1424.

Musique

FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE DE SILLERY. Music Fyne. 20h. Chapelle St-Michel, église anglicane. Prix d'entrée 8\$.
FESTIVAL INTERNATIONAL DU DOMAINE FORÉT. Saint-Isidore, Charlevoix (452-3535). 20h30. Dang Thai Son piano. Au programme Chopin, Schumann, Debussy, Ravel. Prix d'entrée: 16\$.

Exposition

Les institutions
MUSEE DU QUÉBEC, 1, av. Wolfe-Montcalm, Parc des Champs-de-bataille. Lun. mar. sam. dim. 10h à 17h45 et le mer. jeu. ven. 10h à 21h45. Prix d'entrée: 4,75\$, 3,75\$, 2,75\$. Entrée libre le mercredi. Anima Mundi: La nature vive en Grande-Bretagne. Se termine le 30 août. La décennie de la métamorphose. Naissance et persistance, la sculpture au Québec, 1946-1981. Se termine le 10 décembre. L'effort Lémieux. Se termine le 1 novembre. Calices et ciboires, objets sacrés. Se termine le 1 mars 1993.
CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC DES CHAMPS DE BATAILLE, Pavillon Baillarge, Musée du Québec, Parc des Champs-de-bataille. Jeu. au Mar. 10h à 17h45. Mer. 10h à 21h45. Entrée libre. Frederick G. Todd: l'architecture paysagiste au tournant du siècle.
MUSÉE DE LA CIVILISATION, 85, rue Dalhousie (643-2158). Tous les jours 10h à 19h. Possibilité de visites guidées. Prix d'entrée: \$4,75; \$3,75; \$2,75; gratuit 16 ans et moins. Entrée libre tous les mardis. Histoires d'amour et d'épreuves. Se termine le 10 décembre. Être dans son assiette. Se termine le 21 mars. Le monde à déjouer. Se termine le 21 mars. Voyages et voyageurs. Se termine le 27 septembre. La donation des Jésuites, collection chinoise. Mi-avant, mi-faux. Se termine le 31 janvier. Sous la loupe du géologue - 150 ans d'histoire. Se termine le 28 mars 93. Rencontre de deux mondes. Se termine le 3 janvier 93. 1792-1892: un siècle de vie parlementaire. Se termine le 11 octobre. Le saint-Laurent, attention fragiles. Se termine le 13 septembre.
MUSÉE DE CIRE DE QUÉBEC, 22 rue St-Anne. L'histoire de l'Amérique du Nord. Prix: 3\$ adultes, 1,50\$ enfants.
MUSÉE DU SEMINAIRE, 9, rue de l'Université. Mar. au dim. 10h à 17h. Rez-de-chaussée: Souvernirs d'Égypte. Se termine le 29 juin 1993. Au premier étage: ils signent l'histoire. Se termine le 28 septembre. Québec en trois dimensions. Se termine le 12 janvier. Guerres et Commémorations. Se termine le 22 novembre. Au 2e étage: Les Arpenteurs du ciel. Se termine le 3 novembre. Sous la loupe du géologue - 150 ans d'histoire. Se termine le 28 mars. Au 3e étage: L'art religieux. Art oriental. Se termine le 12 octobre. Au 4e étage: Orfèverie. Prix d'entrée: \$3; \$2, âge d'or; 1,50\$ étud. et 1\$ pour moins de 16 ans. Entrée libre le mardi.
VILLA BAGATTELLE, 1563, chemin Saint-Louis, Silley. Rés.: 688-8074. sam. et dim. 11 h à 17 h. Les oiseaux bijoux. Se termine le 6 septembre. Les plus beaux cristaux, minéraux du Musée canadien de la nature et Nicole Tailon, sculptures. Se termine le 6 septembre. Métamorphose.
CENTRE D'INTERPRÉTATION ARCHÉOLOGIQUE DU PREMIER PALAIS DE L'INTÉRIEUR, 8, rue Vallières. Rés.: 691-4606. Mar. au dim. 10h à 17h. Entrée libre. Site aménagé avec mise en scène et passerelles permettant au public de découvrir l'archéologie grâce à des visites commentées, ateliers et animation.
CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'ANIMATION EN BANDE DESSINÉE, 251, Saint-Joseph Est. Tous les jours de 13h à 18h. Ecrans d'arrêt. Se termine le 5 septembre.
CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA VIE URBAINE, 43, côte de la Fabrique. Mar. au dim. 10h à 17h. Possibilité de visites commentées, jeux urbains et ateliers sur réservation. Rés.: 691-4606. Québec, cité archéologique. Se termine le 22 octobre. Expo-photo du 25e Festival d'été international de Québec. Quelques 80 photographies prises dans les premiers jours du festival. Se termine le 11 septembre.
CENTRE D'INTERPRÉTATION DU SAINT-LAURENT, Aquarium, 1675, Avenue du Parc. Sainte-Foy. Rés.: 654-9191. Tous les jours 9 h à 17 h. Prix: 2\$, 1,50\$.
MAISON HAMEL-BRUNEAU, 2608, chemin Saint-Louis. Mar. au dim. 12h30 à 17h et mer. 19h à 21h. Espaces privés 1992, sculptures par Sylvie Bussières, Gérard Gendron, Pierre Hamelin, Linda Kitchin, Cecile Létourneau et Louise Viger. Se termine le 30 août.
ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, salle Pierre-Georges-Roy, pavillon Casault, Université Laval. Lun. au ven. 10h. Possibilité de visite guidée. Rés.: 643-8904.

DU 21 au 27 AOÛT 1992

PLACE CHAREST
Dupont et Boul. Charest 529-9745

JEUNE FEMME CHERCHE COLOCATAIRE (16+)
13-15 - 16-00 - 19-15 - 21-50

IMPARDONNABLE (13+)
12-50 - 19-05

BASIC INSTINCT (v. FRANÇAISE) (18+)
16-10 - 21-40

LA MORT VOUS VA SI BIEN (G)
13-45 - 16-45 - 19-35 - 21-50

UNE LIGUE EN JUPONS (G) Dolby
13-30 - 19-15

CHRISTOPHE COLOMB (G)
13-00 - 16-15 - 19-10 - 21-45

OBSESSION FATALE (13+) Dolby
16-20 - 21-55

RESTEZ À L'ÉCOUTE (G)
12-20 - 14-25 - 16-30 - 19-00 - 21-10

CONTRE-ATTAQUE (16+)
13-00 - 14-35 - 16-40 - 19-05 - 21-20

L'ESPRIT DE CAIN (16+)
12-45 - 15-00 - 17-00 - 19-20 - 21-30

LE CLAP
2360 ch. Ste-Foy, Ste-Foy 650-CLAP

LE SECRET DE TARA (G)
12-15 - 14-30 - 16-45 - 19-00 - 21-15

ORANGE MÉCANIQUE (16+)
13-45 - 16-30 - 19-05 - 21-40

CINÉMA LIDO
Promenades Léves-Luzon 837-0234

JEUNE FEMME CHERCHE COLOCATAIRE (16+)
13-00 - 19-00 - 21-10

RESTEZ À L'ÉCOUTE (G)
13-00 - 19-00 - 21-00

LA MORT VOUS VA SI BIEN (G)
13-00 - 19-00

BASIC INSTINCT (v. française) (18+) 21-10

UNE LIGUE EN JUPONS (G)
13-00 - 18-45

UNITÉ SPÉCIALE (18+)
21-10

L'ESPRIT DE CAIN (G)
13-00 - 19-00 - 21-00

CINÉ-PARC BEAUPORT
ROUTE 40 (SORTIE 320) 667-5362

RESTEZ À L'ÉCOUTE (G)
2e FILM: LE RETOUR DE BATMAN

CONTRE-ATTAQUE (16+)
2e FILM: OBSESSION FATALE

JEUNE FEMME CHERCHE COLOCATAIRE (16+)
2e FILM: LES SOMNAMBULES

CINÉ-PARC DE LA COLLINE
ROUTE 26 (SORTIE 311) 831-0778

CHÉRIE, J'AI GONFLÉ LE BÉBÉ (G)
2e FILM: L'HOMME D'ANCINO

L'ESPRIT DE CAIN (16+)
2e FILM: LA MORT VOUS VA SI BIEN

CINÉMAS CINÉPLEX ODÉON

MADONNA
Une Ligue EN JUPONS
2ième FILM AU CINÉ-PARC

6e SEM. G

PLACE CHAREST 529-9745
Dupont et Boul. Charest

CINÉMA LIDO 837-0234
Promenades Léves-Luzon

CINÉ-PARC ST-GEORGES
150e Rue Est 228-9362

"L'ESPRIT DE CAIN" EST UN DES FILMS LES PLUS CINÉMATOGRAPHIQUEMENT SATISFAISANTS!
C'est le retour de Brian De Palma au style Hitchcockien."
-Lawrence Frascolla, US MAGAZINE

DÉ MENT. DÉ RANGÉ. DE PALMA.
JOHN LITHGOW
LOLITA DAVIDOVICH
un film de BRIAN DE PALMA
L'ESPRIT DE CAIN
version française de RAISING CAIN

A L'AFFICHE!

PLACE CHAREST 529-9745
Dupont et Boul. Charest

CINÉMA LIDO 837-0234
Promenades Léves-Luzon

IMPERIAL 549-9022
Chicoutimi

CINÉMA DU COMPLEXE 668-0141
Complexe Gagnon Alma

CINÉ-PARC DE LA COLLINE
Route 26 (Sortie 311) 831-0778
2e film au c.p.: "La mort vous va si bien"

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PLACE QUÉBEC 525-4524
5 Place Québec

"POUSSEZ-VOUS VAN DAMME, SEAGAL!
BRANDON LEE FAIT SON ENTRÉE."
Scott McKain, CBS-TV, Indianapolis

BRANDON LEE POWERS BOOTHE
CONTRE-ATTAQUE
VERSION FRANÇAISE DE "RAPID FIRE"

A L'AFFICHE!

PLACE CHAREST 529-9745
Dupont et Boul. Charest

PLACE DU ROYAUME 545-4260
Chicoutimi

CINÉMA DU COMPLEXE 668-0141
Complexe Gagnon Alma

JONQUIÈRE 695-0261
2445 St-Dominique

CINÉ-PARC BEAUPORT
Route 40 (Sortie 320) 667-5362

CINÉ-PARC SAGUENAY
3070 Rm. St-Paul, Chicoutimi 548-2111

2e film au c.p.-parc: "OBSESSION FATALE"

LE THRILLER DE L'ANNÉE EST ARRIVÉ!
BRIDGET FONDA - JENNIFER JASON LEIGH
appelez au 555-2712 (soir: 555-2712)

JEUNE FEMME CHERCHE COLOCATAIRE
JF région ouest cherche jeune colocataire

version française de SINGLE WHITE FEMALE

2e FILM AU C.-P. BEAUPORT: "LES SOMNAMBULES"

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PLACE CHAREST 529-9745
Dupont et Boul. Charest

CINÉMA LIDO 837-0234
Promenades Léves-Luzon

CINÉ-PARC BEAUPORT
Route 40 (Sortie 320) 667-5362

GALERIES DE LA CAPITALE
401 Boulevard Des Galeries 428-1201

4950, rue Lionel-Groulx, Saint-Augustin G3A 1V2

les Nonnes Rés.: 872-2011

de l'Heritière

Bientôt 300 000 spectateurs

La comédie musicale à succès

Salle climatisée

Danielle Proulx, Nathalie Mallette, Hélène Major, June Wallace, Chantal Côté, Lyne Chabot

Spéciaux pour les groupes sauf le samedi

En collaboration avec METRO LESOLEIL CTF

Du mercredi au samedi, 20 h 30 (jusqu'au 12 septembre) Semaine: 21\$, samedi: 23\$

AMERICAN EXPRESS

Cartes Coke diète

CE SOIR et Demain

celine dion

et son invité spécial

PEABO BRYSON
POUR DEUX SOIRÉES INOUBLIABLES!

Vendredi et samedi
21 et 22 août - 20 h 30

AGORA DU VIEUX-PORT

Billets en vente à la Billetterie du Vieux-Port et dans le réseau

Sièges réservés 25\$ - 35\$ taxes incluses

TELE 4

Réservations: 694-2294

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

67968483
Sinon, composez sans frais le 1-800-563-8688

Plus de **3 500** points offerts cette semaine dans LE SOLEIL

CLUB Multi points

Système d'arbitrage

Les policiers ne sont ni cols bleus ni cols blancs

QUÉBEC — La Fraternité des policiers du Québec envisage d'un mauvais oeil de voir ses 8500 membres comparés aux cols bleus et aux cols blancs, lors des négociations avec les municipalités pour le renouvellement de conventions collectives. L'Union des municipalités du Québec (UMQ) se réjouit pour sa part des modifications suggérées au système d'arbitrage des différends entre ses policiers et pompiers.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

L'UMQ, présidée par le maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, aurait voulu que le gouvernement accorde un droit de grève aux policiers et aux pompiers et abolisse en contrepartie le système d'arbitrage obligatoire qu'elle jugeait

trop généraux.

Après des mois de travaux, un comité interministériel a recommandé plutôt mercredi aux ministres du Travail, de la Sécurité publique et des Affaires municipales de modifier le recours à l'arbitrage en y ajoutant d'abord un processus de médiation. Le comité ne suggère pas d'accorder le droit de grève.

Hier, le président de l'UMQ a indiqué que les recommandations du comité représentent un gain important pour les contribuables du Québec puisque l'arbitre devrait, si elles sont retenues, tenir compte de la capacité de payer des municipalités et comparer les conditions de travail des autres employés municipaux avant de déterminer un règlement pour les policiers ou les pompiers. Actuellement, l'arbitre doit rendre sa décision selon « l'équité et la bonne conscience ». « Les relations de travail deviendront plus équitables dans le monde municipal », estime M. Mercier.

Le président de la Fraternité

des policiers du Québec, M. Jean-Guy Roch, croit pour sa part que c'est la fin de l'équité entre les différents corps policiers du Québec. Si les recommandations du comité sont suivies, les policiers d'une municipalité ne seront plus comparés avec les policiers d'une autre ville, mais bien avec les autres employés municipaux de leur municipalité. Selon M. Roch, la comparaison n'est pourtant pas possible puisqu'un secrétaire ou un mécanicien ne font pas le même travail qu'un policier. Il ne voit pas non plus pourquoi un policier-pompier de Mistassini, au Lac-Saint-Jean, gagnerait moins qu'un policier de Montréal.

Le président ne croit pas que le recours à l'arbitrage devienne moins fréquent. Au contraire, il prévoit que les municipalités préféreront remettre leur dossier à un arbitre, plutôt que de conclure un règlement avec l'aide d'un médiateur.

En 1991, environ 9 % des 146 conventions collectives de policiers sont le résultat d'une décision d'un arbitre. Le salaire moyen des policiers municipaux était de 48 300 \$ l'an dernier.

Les parties concernées par le rapport du comité interministériel peuvent faire connaître leurs commentaires d'ici le 15 septembre.

■ Écrasé par une remorque

SAINT-PASCAL DE KAMOURASKA — Un enfant de 11 ans de Saint-Pascal de Kamouraska, Éric Bard, a été écrasé à mort par une remorque tirée par un tracteur, vers 19 h 15, mercredi, sur la route 230, dans cette municipalité. C'est en voulant descendre du tracteur, conduit par un ami de 12 ans, que la victime a perdu pied pour se retrouver sous les roues de la remorque. Sa mort a été constatée à l'hôpital de La Pocatière.

UN JOUR SEULEMENT SAMEDI CHEZ SEARS

RABAIS 45-50%

TOUS LES ENS. DE
MATELAS SEARS-O-PEDIC^{MD}
À PRIX COURANTS

En mousse ou à ressorts. Choix de formats et de degrés de fermeté.

RABAIS 50\$-200\$

TOUS LES CANAPÉS
À PRIX COURANTS

Modèles de style contemporain, colonial ou traditionnel. En cuir ou à sections articulées. Vous pouvez aussi économiser sur les causeuses, fauteuils et canapés-lits assortis.

RABAIS 10\$-50\$

TOUS LES FAUTEUILS À
MOUVEMENT À PRIX
COURANTS

Vaste choix de modèles: en cuir, berçant/inclinable, berçant/pivotant. Marques telles La-Z-Boy^{MD} et Berkline.

RABAIS 100\$-500\$

TOUS LES MOBILIERS À
PRIX COURANTS POUR
CHAMBRE DE MAÎTRES

En chêne ou en pin massif, offerts en un choix de finis. Sélection de styles allant du 18^e siècle au campagnard.

RABAIS 20-25\$

TOUS LES MEUBLES À PRIX
COURANTS POUR
CHAMBRE D'ENFANTS

Lits superposés, lits à tiroirs, bureaux, commodes et plus. En bois massif, au fini blanc ou avec appliques.

RABAIS 50\$-300\$

TOUS LES MOBILIERS 5
PIÈCES À PRIX COURANTS
POUR SALLE À MANGER

Profitez de ces rabais! Vaste choix de couleurs et de styles.
Vaisseliers assortis aussi en réclame.

RABAIS

5\$-170\$

27 MODÈLES
D'ASPIRATEURS
KENMORE^{MD}

Modèles traîneau, vertical ou central.
Ex.: Rabais 140\$ sur modèle
traîneau 1400 watts: 208 432 752.
Ord. 489,99\$. Ch. 349,99\$
Prix de réclame en vigueur jusqu'au 26 décembre
1992

RABAIS 19\$-273\$

12 MODÈLES DE
MACHINES À COUDRE

Au choix, machines à coudre ou surjeteuses.

RABAIS

50\$-140\$

36 MODÈLES DE
CUISINIÈRES KENMORE^{MD}

Au choix, nettoyage facile ou autonettoyant, à plaques-fonte ou à devant mode. Blanc ou amande.

RABAIS 30\$-150\$

6 APPAREILS À
ENCASTRER†

Au choix, tables de cuisson ou fours à encastrer.
† Installation en sus. Sears fait faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés.

RABAIS

20\$-110\$

12 MODÈLES DE LAVE-
VAISSELLE

Choix de modèles mobiles ou à encastrer† dotés des toutes nouvelles caractéristiques.

Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.

RABAIS 10\$-100\$

15 MODÈLES DE MICRO-
ONDES KENMORE^{MD}

Sélection de modèles incluant compact, grand format, micro-ondes/convection et à placer au-dessus de la cuisinière. Ex.: Rabais 70\$. Modèle 0.9 pi. cu. Blanc. 228 487 271. Sears ord. 269,99\$. Ch. 199,99\$
Prix de réclame en vigueur jusqu'au 26 décembre 1992

RABAIS

50\$-150\$

9 MODÈLES DE LAVEUSES
KENMORE^{MD}

Modèles compacts, de très grande capacité ou à superposer.

RABAIS 50\$-130\$

8 MODÈLES DE SÈCHEUSES
KENMORE^{MD}

Modèles compacts ou de très grande capacité.

RABAIS

30\$-300\$

45 MODÈLES DE
RÉFRIGÉRATEURS
KENMORE^{MD}

Compact, à section côte à côte et plus encore. Ex.: Rabais 200\$. Modèle 18.2 pi. cu à 4 tablettes en porte-à-faux. 468 440 830. Ord. 1099,99\$. Ch. 899,99\$
Prix de réclame en vigueur jusqu'au 26 décembre 1992

RABAIS

30\$-300\$

28 MODÈLES DE
TÉLÉCOULEURS

Du modèle 14" au modèle à écran 46". Ex.: Rabais 90\$. Télécouleur stéréo 21" à télécommande et prises audio. 578 414 922. Ord. 519,99\$. Ch. 429,99\$

RABAIS

36\$-65\$

10 MODÈLES DE
MAGNÉTOSCOPIES VHS

2 têtes, Hi-Fi et ensembles télé/magnétoscope.

Club Sears

présente



Découvrez le Programme de récompense aérien AIR MILES[®]! Que vous soyez déjà membre du Club Sears ou non, obtenez tous les détails à votre magasin Sears. T.A. Usager autorisé: Sears Canada Inc.

Club Sears

c'est tout à votre avantage

PAS DE PAIEMENT AVANT DÉCEMBRE 1992

Ni paiement ni frais de crédit avant décembre 1992 sur approbation du service du crédit. Il y a des restrictions. L'offre "ni paiement" s'applique à tout article de 200\$ ou plus des rayons ameublement, gros électroménagers, électronique, revêtements de sols, parures de fenêtres sur mesure.

CETTE OFFRE NE S'APPLIQUE PAS AUX ARTICLES SOLDÉS DES CENTRES DE LIQUIDATION

PRIX EN VIGUEUR LE SAMEDI 22 AOÛT 1992, SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES.

SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus

SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-9727, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1992, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.